NUMERO 44

# LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, JEUDI, JEUDI, 8 AOUT 1912. FONDE EN 1905.

# Le rôle de Champlain en Nouvelle-France

**FRAGMENTS DE LA CONFERENCE SUR CHAMPLAIN FAITE PAR M. ETIENNE LAMY, A EDMONTON, LE 23 MAI DERNIER.**

**Le célèbre académicien définit avec précision le rôle joué sur ce continent par l'immortel père du Canada.**

Nos lecteurs d'Edmonton ont encore présente à l'esprit l'émouvante conférence sur Champlain donnée par M. E. Lamy, de l'Académie Française, à Edmonton, à l'occasion de la Convention provinciale des Canadiens de langue française d'Alberta.

Nous sommes heureux d'être en mesure de publier aujourd'hui la partie de cette conférence qui traite du rôle joué par Champlain dans l'histoire de l'Amérique du Nord.

Ceux de nos lecteurs qui ont eu l'avantage d'entendre le maître éminent retrouveront avec bonheur dans les lignes qui suivent la pureté athénienne du verbe et la haute élévation des pensées de notre illustre hôte du printemps dernier.

Il y a quelques mois, on apprit que les Etats-Unis allaient inaugurer un monument en l'honneur de Champlain, sur les bords du lac qui porte son nom. Plusieurs, en France, pensèrent qu'à cette solennité, la France ne devait pas être absente. Par l'initiative de M. Hanotaux, un groupe de Français fut formé qui chargea le maître Rodin de modeler en haut relief, pour être scellé à la base du monument, une figure de la France, rendue ainsi présente à la gloire de son fils, et désigna une délégation pour porter l'oeuvre d'art aux Etats-Unis.

Champlain, en tout temps, mériterait tous les honneurs. Ils lui sont dus surtout à une époque féconde seulement en hommes de parole, car il fut par excellence un homme d'action. Il le fut dans la plénitude et dans l'équilibre. Non seulement ce marin, sorti de Brouage, planta le drapeau de son roi Henri IV sur l'Amérique du Nord, mais il explore les immenses solitudes que deux grandes races n'ont pas encore achevé de peupler. Il expérimente la fertilité du Canada, il reconnaît une convenance entre les qualités naturelles de ces terres et les aptitudes agricoles de la race alors la plus nombreuse et la plus féconde de l'Europe. Après avoir appelé et établi autour de Québec les paysans de France, il descend vers le Sud, ouvre les voies de pénétration, marque la place des villes qui sont aujourd'hui des cités reines. Il s'avance jusqu'où les deux océans, après s'être tant écartés pour ceindre l'Amérique du Nord, se rapprochent au point de ne plus laisser entre eux que que l'espace d'un isthme. Il prédit l'ouverture du canal de Panama et son importance à une époque où manquaient tous les moyens pour commencer une telle entreprise. L'heure où trois siècles après, les Etats-Unis achevent l'oeuvre, rajeunit comme un anniversaire le souvenir du voyant. Et le nommer ainsi n'est pas amoindrir sa gloire, mais la couronner. La plus admirable puissance de l'homme n'est pas de transformer les choses à portée de sa main, c'est de contempler par avance les inaccessibles et d'être admis à une collaboration temporaire avec la puissance suprême qui s'est réservé la vue de l'avenir.

Champlain croyait travailler pour la France. Sur les terres parcourues, sans être cultivées, par des peuplades sauvages, il voyait sa race établie. Elle déborderait de proche en proche vers le sud, jusqu'aux limites de l'Amérique espagnole. L'événement lui donna d'abord raison; des glaces où s'aventuraient nos trappeurs, jusqu'aux régions de la Louisiane, jusqu'aux approches du canal prévu par son génie, ont régné notre langue et notre drapeau. Mais, après avoir cent cinquante ans porté ce colossal dessein, la France n'eut plus la force de le soutenir. Le Canada nous fut enlevé par l'Angleterre et les Etats-Unis s'étendirent sur le reste. L'événement fut pour nous une perte sans compensation, mais un avantage pour les autres et pour le monde. L'Amérique fut séparée de nos destinées à la veille du jour où elles devenaient tumultueuses et stériles. Au Canada, l'oeuvre essentielle était la mise en valeur de la terre par le travail d'une race féconde. Liés à notre sort durant la Révolution et l'Empire, les Canadiens auraient connu les fureurs politiques, puis les guerres continuelles qui nous ont affaiblis. Elles auraient, chez eux comme chez nous, fait leurs rouges moissons et arrêté le travail. Mais, tandis que l'Europe était un champ de bataille, les Canadiens ont pu, dans la paix, accomplir leur double mission: peupler le sol et l'ouvrir. De même, au sud, le sol aussi plein de richesses futures, ne pouvait, sans dommage pour l'avenir, demeurer une dépendance d'un seul Etat, devenir l'excroissance démesurée d'un corps minuscule, être laissé en jachère par les calculs ou les inattentions de la politique européenne. Il fallait un peuple autonome, tout entier à sa propre besogne, étranger aux querelles du vieux monde, pour suffire à l'énorme tâche. Elle fut accomplie parce que toutes les races s'unirent pour verser sur le continent le surplus de leurs énergies. Les émigrants que le culte de leur liberté religieuse, la pauvreté, l'ambition de conquérir vite la fortune, l'attrait des hasards inconnus et le courage d'épreuves certaines poussaient hors de leurs pays, étaient une aristocratie de vigueurs recrutée de toutes parts. Un goût inlassable de l'action, une confiance invincible en soi-même unirent ces arrivants en une société commune, devinrent leur caractère national et de tant de races firent l'Américain.

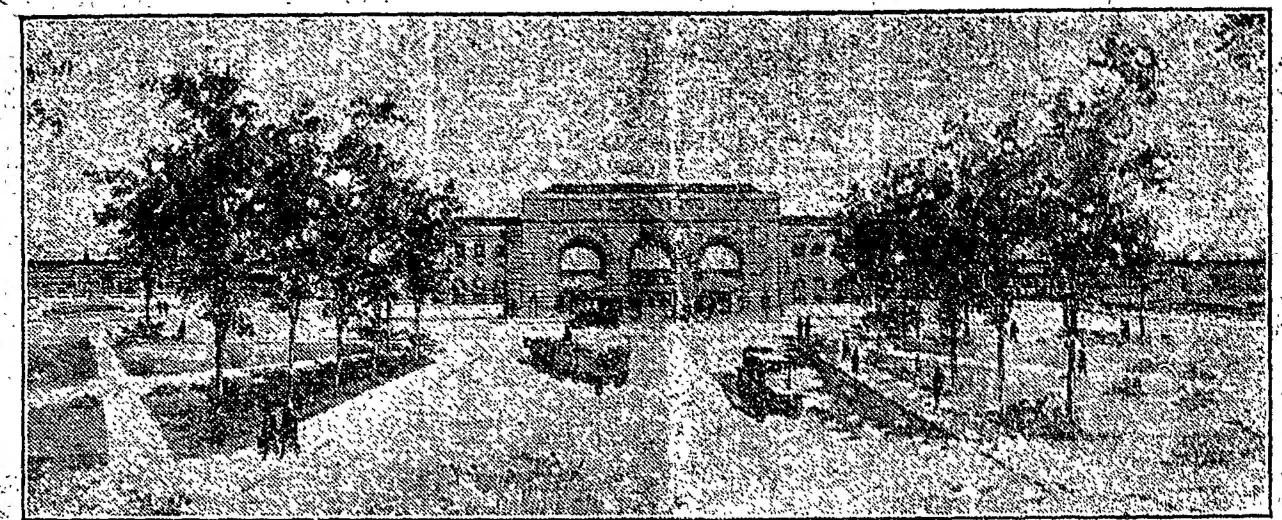
Champlain semble donc n'avoir pas travaillé pour nous. Même s'il eût connu l'avenir, il eût poursuivi son oeuvre. Son amour de la France ignorait l'égoïsme. Les mains qui sèment ne sont pas toujours celles qui récoltent: il était un semeur, laissant à Dieu de donner la moisson. Il avait été conduit au Canada par l'espoir de découvrir au nord un passage vers la Chine; le chercher dans la mer qui n'appartient à personne, c'était le chercher pour tous les navigateurs. A une époque où, séduits par l'exemple de l'Espagne, les peuples tenaient pour les colonies enviables celles dont le climat ne laisse à l'homme que la fatigue de récolter, et surtout celles où les filons de métaux précieux offrent la richesse sous une forme plus prête et plus précieuse encore, il préféra, sans chercher de mines, une colonie dont le climat était rude et la terre bonne. Quand il refusait sa confiance aux gains de paresse et de hasard pour la donner aux gains lents, mais sûrs d'un labeur obstiné, ce n'est pas seulement aux Français qu'il donnait une leçon, mais à tous. Et plus désintéressée encore était la maîtresse pensée qui le porta et le retint en Amérique. Il venait de découvrir plus que des mers, il venait cultiver mieux que du sol, il venait découvrir et cultiver des âmes. Attiré par la misère morale des sauvages, il croyait que les élever à la civilisation était les convertir à l'Evangile. Certain que l'essentiel de la vie est de recevoir et de répandre la vérité sur la nature et le destin de l'homme, il tenait l'apostolat pour la plus haute des vocations. Cet explorateur fut avant tout un missionnaire; sans en avoir l'habit, il en eut le zèle. Seul ce zèle renouvelait un courage que le temps ni les obstacles n'épuisèrent, car ce chrétien voulait plaire à Dieu et croyait que le plus sûr moyen d'être agréable à Dieu est d'être fraternel aux plus délaissées de ses créatures.

Champlain ne fut donc pas seulement un grand Français. Il fut un des rares ouvriers dont le travail ait été utile à plusieurs peuples, un des ouvriers plus rares encore dont la gloire n'ait été onéreuse à personne. Ceux-là surtout sont grands qui ne servent pas une seule race, mais le genre humain. Ceux-là seuls n'ont à craindre ni les revanches des intérêts, ni le déclin de la fortune, et, de tous, les plus grands sont ceux qui travaillent à rendre les hommes meilleurs. Faut-il achever ma pensée? Par son désintéressement, plus encore que par ses ambitions pour la France, Champlain fut un grand Français.

C'est le sort, d'autres diraient le malheur, il faut dire le privilège, de la France, de travailler pour les autres. Il y a en nous une force qui dépasse nos frontières et nous pousse, pionniers des voies mondiales. Cette force nous sollicite en faveur des intérêts généraux qui unissent les peuples et parfois d'un idéal plus noble et plus impératif que l'intérêt. Celui-ci est un excitateur puissant de l'activité humaine, mais si chaque peuple et chaque individu ne vivait que pour son avantage, la terre serait le théâtre de luttes atroces, perpétuelles.

Suite a la page 8

## La nouvelle Gare-Union d'Edmonton



Nous reproduisons ci-dessus une vue d'ensemble de la nouvelle gare Union dont l'érection est projetée entre la Premiere rue et l'avenue Queen. Cette gare servira aux Compagnies G. T. P. et Edmonton-Dunvegan and British Columbia. On croit qu'une communication officielle sera faite, au sujet de la date de la construction, lors de la venue prochaine à Edmonton du Président du G. T. P., M. Chamberlin.

# La journée des Cowboys à Calgary

**PROGRAMME DU GRAND DEFILE HISTORIQUE DE LA COLONISATION DE L'OUEST.**

Calgary, 5—Le comité chargé d'organiser les fêtes évocatrices des anciens jours d'Alberta "The Stampede," s'occupe de sa tâche avec une fiévreuse activité.

L'ordre dans lequel défileront les "pageants" est dès à présent arrêté. Voici comment sera composée la grande cavalcade:

D'abord viendront les Indiens peints et costumés en guerre; c'est à la tribu des Pieds Noirs qu'a échu l'honneur de défiler en tête du cortège et les chefs ont promis de costumer splendidement leurs "braves." Immédiatement après les Indiens s'avanceront les traitants de la Baie d'Hudson, montés dans leurs grinçantes charrettes; un char allégorique représentera un ancien fort des prairies, ce fort sera une reconstitution exacte et sera pourvu de reliques telles qu'un petit canon datant de 1780, une cloche d'alarme ayant sonné autrefois pour prévenir de l'approche des Indiens, etc.

Après les traitants viendront les missionnaires. Le vénérable Père Lacombe, le missionnaire connu et aimé de tous les Indiens et les blancs en Alberta, a bien voulu accepter de figurer dans le cortège. Il sera accompagné du révérend John McDougall, le plus vieux missionnaire protestant de l'Ouest.

Après les missionnaires viendront les trafiquants d'eau de feu, puis les mineurs, les prospecteurs, aventuriers de tout calibre, avec les chevaux de charge pourvus de l'attirail qui leur était nécessaire vers 1870 ou 1880 pour voyager dans les plaines désertes de l'Ouest. Le groupe suivant sera formé d'un détachement de policiers à cheval du Nord-Ouest; ce détachement sera d'autant plus remarquable qu'il sera formé d'hommes étant en service dans l'Ouest depuis 1874; ces policiers ont tous pris part à des escarmouches d'avant-postes au cours des premières années de la civilisation dans l'Ouest; ils se sont vu cernés par les Indiens sur le sentier de la guerre et plus d'un portent la marque des flèches sauvages.

A la tête de ce détachement sera le lieutenant-colonel James C. Walker, de Calgary.

Derrière les policiers s'avancera cahin-caha une antique diligence portant la Malle royale; cette diligence authentique, ayant été maintes fois arrêtée dans la prairie par les Indiens rampants dans les hautes herbes ou les bandits de grand chemin, surgissant, masqués, à un détour de la route, appartient à u nmusée d'une des grandes villes de l'Ouest américain. Viendront ensuite en désordre les démons de la prairie, cowboys, cowpunchers, cavaliers indémontables chevauchant des bronchos à demi sauvages. Parmi ces hommes vêtus du pantalon en peau de mouton ou en cuir à franges, coiffés du large chapeau et portant le respectable "brownie" à la ceinture, seront quatre ou cinq millionnaires de Calgary, "old timers" enrichis dans l'élevage: "Pat" Burns, Geo. Lane, A. E. Cross, l'hon. Archie McLean, etc.

Derrière la horde indocile des cowboys viendront les constructeurs de chemins de fer à travers l'Ouest, conquérants pacifiques qui ont fait la prospérité de l'Ouest; puis suivront les premiers fermiers du pays, montés dans de vastes chariots traînés par des boeufs; à ces fermiers, pionniers de la première heure, succéderont les fermiers modernes avec leurs charrues à vapeur et leurs engins agricoles perfectionnés. A ce défilé pittoresque prendront part également 10,000 affiliés des unions ouvrières de Calgary. Ce sera le défilé le plus colossal et le plus original qui ait été jamais tenu au Canada.

Ce défilé aura lieu le 2 septembre. On prévoit que des centaines de milliers de spectateurs accourront de tous les points de l'Amérique du Nord.

Des hôtes illustres seront présents; citons particulièrement le duc et la duchesse de Connaught et la princesse Patricia, ainsi que M. Théodore Roosevelt. Une vingtaine de cowgirls réputées viendront de l'Arizona, du Texas et du Nouveau-Mexique pour prendre part au concours de dressage de chevaux, de lancement de lazzo, etc.

# LES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES

**La Chambre de Commerce de Montréal travaillera dans le but de les rendre meilleures.**

Montréal, 5—Les directeurs de la Chambre de Commerce de la métropole, se proposent d'organiser pour 1913, une importante délégation d'hommes d'affaires canadiens en France. Le projet a été communiqué à M. Gabriel Hanotaux, président du comité France-Amérique, qui a adressé par l'entremise de M. Gabriel Louis Jaray, secrétaire du comité, la lettre suivante à M. Arthur Lemont, secrétaire-conjoint de la Chambre de Commerce de cette ville:

Paris, le 19 juillet, 1912.

Monsieur,

"Notre président, M. Gabriel Hanotaux, a bien reçu votre lettre du 26 juin. C'est avec le plus grand plaisir qu'il a appris, ainsi que notre conseil de direction, les projets que vous formez. Vous pouvez être assuré que de telles initiatives rencontreront de notre part le meilleur accueil et que nous nous emploierons à les faire réussir. Le Comité France-Amérique pourrait, le cas échéant, vous aider à l'organisation de votre voyage en France."

Le but des promoteurs du projet, lancé par le président, M. Armand Chaput, est de mieux faire connaître le Canada en France, pour le plus grand avantage de nos relations avec notre ancienne mère-patrie.

### LE TRANSPORT DU GRAIN DANS L'OUEST

**Le gouvernement prendra lui-même sous son contrôle les travaux de la nouvelle section du G. T. Pr**

Winnipeg, 6 — L'honorable Rogers, dans sa réponse à une délégation du "Board of Trade" de Transcona, a déclaré que le gouvernement était prêt à entreprendre les travaux de la section de Transcona, sur le Transcontinental National, afin de transporter le grain, si le G. T. P. refusait d'entreprendre les travaux. "Si le G. T. P. ne veut rien entreprendre, dit-il, le gouvernement fera les travaux, car cette ligne doit être exploitée par quelqu'un et il est urgent que les cultivateurs puissent expédier leurs grains cette année par cette voie. La situation a atteint un point qui fait que la question doit être solutionnée promptement."

La nouvelle ligne Bassano-Red Deer, du C. P. R., sera mise en opération dans moins d'un mois. Cette voie ferrée amènera directement vers Edmonton un trafic énorme qui jusqu'à présent devait emprunter la ligne de Calgary.

La moisson a commencé depuis quelques jours dans l'Alberta-Nord. Samedi dernier on a commencé à moissonner un champ de blé à Brosseau, au nord de Végreville. On croit que la moisson sera générale dans la région dans environ deux à trois semaines.

# Un collège des Jésuites à Edmonton

**UN COLLEGE CLASSIQUE SERAIT TRES PROCHAINEMENT FONDE A EDMONTON PAR LES JESUITES.**

Montréal, 3—Le R. P. Théophile Hudon, S.J., vient de partir pour l'Ouest; il se rend à Edmonton pour préparer les voies à l'érection d'un collège de la Compagnie de Jésus dans la capitale de l'Alberta.

# NOUVELLES DE PARTOUT

### LES CAPITAUX FRANÇAIS AU CANADA

**Un groupe de financiers français qui a un capital de cent millions de dollars veut doter Montréal d'un réseau électrique.**

Montréal, 6 — Le Comptoir [illegible]nancier Franco-Canadien a é[illegible] au conseil municipal qu'un groupe de financiers français demandera bientôt à la ville l'autorisation de construire un chemin de fer électrique souterrain à Montréal.

Le syndicat aurait un capital de cent millions de dollars souscrit par les banques françaises et il se formera en compagnie régulière aussitôt qu'il aura obtenu l'autorisation qu'il demande des autorités municipales et provinciales. Les plans seraient déjà faits et le travail commencerait dans deux ans. Le syndicat demande un contrat de cinquante ans.

### ILS RETOURNENT A REGINA

**Une délégation s'adresse au ministre des Finances pour négocier un emprunt d'un million qu'on emploiera à reconstruire Régina.**

Ottawa, 6 — Le maire McAra, MM. A. E. Whitmore, ancien député, et le Dr W. D. Coman, tous de Régina, sont repartis hier pour l'Ouest après avoir passé quelques jours dans la capitale. Ces messieurs sont venus avec l'autorisation de négocier un emprunt d'un million pour reconstruire Régina dévastée par un cyclone.

Avant-hier soir, ils ont rencontré M. W. T. White, ministre des finances, qui leur a dit que leur requête serait soumise prochainement au gouvernement.

### SIR LOMER GOUIN VISITERA L'OUEST

Québec, 7—Sir Lomer Gouin a décidé d'aller faire un voyage, l'automne prochain, dans l'ouest canadien. Il sera accompagné de lady Gouin. Il se rendra jusqu'à Vancouver. Le premier ministre désire aller visiter dans tous ses détails notre immense pays, qui, dit-il, n'est pas assez connu des Canadiens.

Sir Lomer Gouin ira représenter la province de Québec à l'inauguration du monument commémoratif du 150ième anniversaire de l'établissement des institutions parlementaires dans les provinces maritimes, inauguration qui aura lieu le 14 août.

Suivant les statistiques du bureau de l'inspecteur des constructions nouvelles à Edmonton depuis le 1er juillet au 31 du même mois, il a été construit à Edmonton 385 édifices divers à un coût total de $1,494,330. Ces édifices se répartissent comme suit:

203 résidences; 12 édifices de magasins et bureaux; 4 garages; 1 théâtre; 1 club; 42 réparations; 2 buanderies; 1 édifice d'appartements; 47 constructions temporaires; 23 écuries et remises; 2 écoles; 1 hôtel; 4 maisons de gros; 6 hangars; 4 constructions diverses.

# La représentation parlementaire de l'Ouest

Les chiffres officiels du recensement, récemment publiés, permettent d'établir quelle sera la représentation respective de chaque province dans le prochain parlement.

Au lieu de 221 députés à la Chambre des Communes, nous en aurons 234, répartis comme suit, par province:

| | Anc. | Nouv. |
|---|---|---|
| Québec | 65 | 65 |
| Ontario | 86 | 82 |
| Alberta | 7 | 12 |
| Colombie-Britannique | 7 | 13 |
| Manitoba | 10 | 15 |
| Nouveau-Brunwick | 13 | 11 |
| Nouvelle-Ecosse | 18 | 16 |
| Saskatchewan | 10 | 16 |
| Ile P.-Edouard | 4 | 4 |
| Yukon | 1 | 1 |
| | 221 | 234 |

De sorte que la Colombie et la Saskatchewan gagnent, chacune, six sièges, et la province du Manitoba et l'Alberta, cinq chacune, tandis que l'Ontario perd quatre sièges, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunwick, deux chacune, et l'Ile du Prince-Edouard, un.

Au total, l'Ouest gagne vingt-deux sièges, et l'Est en perd neuf.

Il ne faut pas croire que l'Ouest attendra patiemment qu'une occasion se présente de faire des élections générales pour réclamer la représentation additionnelle à laquelle il a strictement droit, d'après la lettre de la Constitution.

L'Ouest n'est pas disposé à attendre plus longtemps que jusqu'après la prochaine session. C'est tout le délai qu'il accorde au gouvernement pour le mettre en possession de toute son influence mesurée par sa représentation parlementaire.

La "Tribune," de Winnipeg, le dit clairement, comme on men[illegible] un fait qui ne se discute [illegible]s:

"La presse canadienne, dit-elle, discute l'importante question de la redistribution. Cette question ne peut être différée plus que jusqu'après la prochaine session du Parlement."

Le "Times," de Victoria, dit que la suprématie des vieilles provinces canadiennes s'évanouit, que l'Ouest entre en possession de son naturel héritage, et qu'il exigera qu'on lui donne la pleine mesure des avantages auxquels lui donne droit l'augmentation de sa population. Et il prend un cruel plaisir à retourner le fer dans la plaie de l'Ontario, dont l'influence est décroissante:

"L'aspect le plus remarquable de situation, dit-il, c'est que l'Ontario, avec tous les avantages qu'il possède comme ayant la plus forte production agricole, a vu pendant la dernière décade diminuer sa population rurale. Québec conserve son augmentation constante, tandis que les provinces maritimes, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard n'ont pas eu d'augmentation. En conséquence, conclut le "Times," la représentation de quatre provinces devra être diminuée."

L'Ouest est visiblement déterminé à exiger sa part de représentation parlementaire. Il ne fera même pas quartier aux petites provinces du littoral de l'Atlantique, dont la population diminue. L'Ile du Prince-Edouard, qui n'a que quatre députés, et qui est par suite sans influence dans la Confédération, perdra nécessairement un siège à la Chambre des Communes, malgré sa prière qu'on lui fasse grâce, en considération de sa faiblesse.

"La suggestion faite en certaines régions de l'Est, dit la "Tribune," de Winnipeg, qu'on fasse exception au principe de la représentation proportionnée à la population, est naturellement trop absurde pour être considérée sérieusement. Chaque province devra être et sera traitée avec justice. Cela veut dire que la représentation sera strictement basée sur le chiffre de la population. L'accroissement de l'influence de l'Ouest est naturellement très satisfaisante pour les gens qui habitent à l'ouest des Grands Lacs."

Les faits et commentaires qui précèdent résument assez bien la situation actuelle en ce qui concerne le problème de la représentation populaire dans le prochain parlement.

C'était l'opinion de M. Borden, alors qu'il était chef de l'opposition, de n'entreprendre aucune législation nouvelle de quelque importance avant d'avoir donné aux provinces de l'Ouest le nombre de députés auxquels elles ont droit en vertu du dernier recensement. Il faisait même alors à Sir Wilfrid Laurier un amer reproche, parce qu'il proposait sa politique de convention douanière avec les Etats-Unis dans un temps où les électeurs de l'Ouest n'avaient pas en Chambre une représentation adéquate.

Puisque, dès le 8 mars 1911, et en plusieurs circonstances subséquentes, surtout dans la deuxième quinzaine de juillet 1911, c'était la marotte de M. Borden de forcer le gouvernement à rendre justice aux provinces nouvelles, nous nous attendons à ce que, dès la session prochaine, la loi soit modifiée dans ce sens.

# NOUVELLES REGIONALES

### RIVIERE-QUI-BARRE, ALTA

**Nécrologie**

Nous avons à déplorer la mort d'un de nos concitoyens les plus connus, M. E. Comeau, décédé à Rivière-qui-Barre, le 29 juillet.

Ce décès inattendu a causé la plus vive douleur dans notre paroisse où le défunt était très connu et fort estimé.

A son lit de mort M. E. Comeau fit appeler tous les membres de sa famille et, les ayant embrassés une dernière fois, il exhorta chacun d'eux à la résignation chrétienne. Puis ayant reçu avec piété les derniers sacrements il expira dans sa pleine connaissance.

M. E. Comeau était le frère de MM. Onésime Comeau, Moïse Comeau, Mme Brault et de Mme Nobert, tous résidant à Rivière-qui-Barre et de MM. Ludger Comeau et Louis Comeau, de St-Pierre, et Joseph Comeau, demeurant aux Etats-Unis. Le défunt était âgé de 44 ans; il était le père de onze enfants.

Les funérailles de notre regretté concitoyen, M. Edouard Comeau, ont eu lieu le 31 juillet à 10 heures du matin.

Dès huit heures des voitures arrivaient de toutes parts amenant plusieurs centaines de parents et d'amis du défunt venus pour lui rendre un dernier hommage.

Les porteurs étaient MM. Albert Comeau, Alfred Comeau, Arthur Comeau, Félix Comeau, Moïse Brault et Walter Nobert.

Le service funèbre fut célébré par le R. P. LeBray; M. le curé O'Khuysen accompagna à l'orgue le chant auquel prirent part MM. H. Boissonneault, Brissette, Lépine et tous les chantres de la paroisse.

Le cortège que faisaient au cher disparu les centaines d'amis et de parents présents était un spectacle émouvant et consolant; un hommage aussi unanime montre bien à quel point le défunt était aimé et estimé dans la région. Nous lui souhaitons le repos éternel dû à ses mérites et nous offrons à sa famille douloureusement atteinte nos condoléances les plus vives.

# VERS LA RIVIERE LA PAIX

**Les travaux de construction de la voie ferrée Edmonton-Dunvegan avancent rapidement.**

Dans moins d'un mois tous les arbres seront coupés sur la voie du chemin de fer Edmonton-Dunvegan depuis Edmonton jusqu'à la rivière Athabasca, soit sur une distance de 120 milles. Un outillage important a été transporté sur le lieu des travaux par voie fluviale depuis Athabasca Landing jusqu'à Mirror Landing où l'on doit construire un pont de béton et d'acier. Les entrepreneurs déclarent qu'ils ne peuvent pas se procurer 25 pour cent des hommes qui leur sont nécessaires pour pousser les travaux comme ils le désireraient.

On annonce de source officielle que le Grand Tronc fera commencer immédiatement les travaux de construction de son hôtel projeté à Edmonton. Cet hôtel, situé avenue McDougall, coûtera $1,000,000.

**Le Courrier de l'Ouest**
49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE



FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

# La Chevre et le Chou

—Où donc vous êtes-vous connus, mes enfants? demanda l'excellente Mme de Ténédar dont la défiance n'était pas encore éveillée.

—Dans un fiacre, ma tante, répondit Georges tout troublé et sans réfléchir.

—Hein? fit le marquis, dressant l'oreille.

—Oh! non, mon oncle; c'est-à-dire que ces dames étaient dedans et moi dessus.

—Dessus? Comment cela?

—Enfin, sur le siège, à côté du cocher.

—Mon neveu sur le siège d'un fiacre?

—Il est des circonstances, mon oncle, où un galant homme.... ayant cédé l'intérieur à Mme Destournelles et à sa fille, je ne pouvais pas...

—M'asseoir sur leurs genoux, conclut Henri qui avait la parole facile.

On s'expliqua et, lorsqu'ils surent quelle conduite chevaleresque leur neveu avait eue en cette occurrence, M. et Mme de Ténédar ne purent que l'approuver.

D'autant plus que Georges s'en était tenu à l'histoire du fiacre et du bracelet perdu, sans raconter les suites de ce simple incident.

—Mon Dieu! j'aime presque mieux que cette petite Simone se trouve en pays de connaissance, se dit Mme de Ténédar; ainsi elle ne sera pas effarouchée par l'irruption de ce grand garçon qui n'est pas toujours aimable avec les dames.

—Enfin, ça s'est bien passé, mieux passé que je n'aurais cru, se dit Henri en se frottant les mains. Je suis décidément un ami précieux.

Or, quoiqu'elle eût de mauvais yeux, la marquise y voyait encore assez pour s'apercevoir que Georges usait des siens amplement au sujet de Mlle Simone et que celle-ci savait sourire d'une façon charmante pour répondre à ces tendres oeillades.

"Eh! eh! pensa la vielle dame, une ride profonde lui barrant le front pour la première fois depuis bien des jours; est-ce que cette jolie fille se figurerait que mon neveu est pour elle?"

Et, afin de couper le mal dans sa racine, elle se mit en devoir, un beau matin, et Georges étant allé à Tarare faire quelques commissions, de dicter une lettre à sa jeune secrétaire.

"Mon enfant, lui dit-elle, prenez votre plus belle plume pour écrire ce qui suit... et je vous traite assez en fille discrète à toute épreuve, en vous mettant au courant de nos petites affaires de famille:

"Chère madame et amie,

"Il s'organise chez nos voisins les Grésivaudan une petite fête dite charitable dont je suis la Présidente; je vous engage vivement à y conduire votre charmante Jacqueline, e qui sera une nouvelle ocasion de réunir nos chers enfants.

"Ils s'aiment, nous n'en pouvons douter, et il ne serait pas mauvais, à mon avis, de presser un peu les choses; mon Georges est un garçon timide et réservé, vous avez dû le remarquer, mais s'il ne se livre pas vite, ses affections ne sont pas des feux de paille.

"A bientôt, chère amie, et puissent nos chers enfants être heureux l'un par l'autre!

"Sincèrement à vous,

"MASSINE-TENEDAR."

"Etre heureux l'un par l'autre; sincèrement à vous... né Ténédar..." répéta Mlle Destournelles d'une voix changée, en terminant le dernier mot par un parafe tellement sec que la plume déchira le papier.

—Qu'avez-vous donc, mignonne? Vous paraissez nerveuse, demanda la marquise qui pensait: "Le coup est porté; ça y est, si la petite folle a espéré un moment épouser mon neveu, elle doit être avertie maintenant."

La vieille dame n'était certes pas méchante; mais, ignorant l'accord secret qui unissait Georges à Simone, elle voulait simplement jeter une douche sur les beaux rêves de celle-ci et la prévenir d'une manière détournée, que le vicomte était destiné à une alliance d'un ordre plus élevé.

—Mon Dieu! oui, madame, extrêmement nerveuse, répondit Mlle Destournelles, toujours de son accent voilé, méconnaissable... Et même, l'air des Orfraies, tout bon qu'il soit, ne me convient certainement pas... Aussi dois-je renoncer à continuer auprès de vous mes fonctions de lectrice...

—Quoi! vous voulez me quitter? s'écria Mme de Ténédar, qui ne s'attendait pas à ce dénoûment-là.

—Aujourd'hui même si vous le permettez, madame. Oh! ne me traitez pas d'ingrate, je vous en supplie; ne croyez pas que j'agis par un vain caprice. Je n'oublierai jamais toutes vos bontés pour moi; mais, ce que je fais, je dois le faire.

Là-dessus, Mlle Simone, qui était pâle comme un cierge, eut une petite suffocation causée par les larmes trop violemment refoulées. Le malaise passé, elle conclut, dans un triste sourire:

—Et enfin vous voyez bien que je suis nerveuse et malade et que j'ai besoin d'aller tout de suite retrouver ma mère.

Force fut à la marquise de céder et de laisser partir sa demoiselle de compagnie, qui semblait avoir une hâte fébrile de quitter les Orfraies.

Dans son for intérieur, si peu méchante qu'elle fût, la vieille dame se demandait, en regardant la figure déconfite d'Henri Balmaï, si tout ceci n'était pas un complot formé par le jeune homme pour faire épouser à son ami sa jolie cousine; ne savait-il pas que Georges devait hériter un jour de deux belles fortunes?

Sur ce jugement un peu téméraire, la châtelaine invita le pauvre Balmaï à reconduire Mlle Destournelles à sa mère.

—Qui? moi? s'écria Henri, surpris à cette ouverture. Mais.... j'ai donc l'air d'un patriarche, qu'on me donne comme chaperon aux jeunes filles pour un voyage de douze heures?

Puis, quelque idée subite ayant probablement traversé cette cervelle féconde en inventions, il se ravisa:

—Au fait, c'est fort sage en effet: Simone est trop gentille pour courir seule les voies ferrées, et je suis assez son frère pour la protéger pendant une demi-journée. Partons donc ensemble.

Dans le trajet du château à la gare, il arracha à Simone en larmes le secret de ce départ précipité, secret qu'il entrevoyait un peu déjà, et cet aveu le confirma dans sa résolution.

Afin de convaincre la pauvre enfant que Georges n'était pas un fiancé frivole et versatile, un traître et un amoureux trompeur, il dut lui communiquer les lettres de son ami.

Ainsi Mlle Destournelles put sécher ses jolis yeux et se dire qu'elle venait d'être injuste envers Georges; que si sa tante et son oncle voulait absolument le marier de leur main à Mlle de Laquemère, lui n'autorisait pas du tout ces projets ébauchés entre les parents et que Mlle Jacqueline elle-même se refusait à y répondre.

Ce que Simone et Henri comprenaient le mieux, c'est que la marquise, croyant deviner une certaine entente entre son neveu et sa lectrice, avait voulu y couper court en instruisant celle-ci de ses desseins.

Mais maintenant qu'elle avait quitté les Orfraies, la fugitive ne pouvait plus revenir en arrière; il n'y avait qu'un adoucissement à son chagrin: elle savait que Georges lui demeurait fidèle.

Oui, mais pourrait-il lutter longtemps contre l'influence de son grand-oncle et de sa grand'tante? Ne finirait-il pas par céder à leurs supplications... à leurs menaces peut-être?... car, en définitive, son avenir, sa fortune dépendaient d'eux, et le pauvre jeune homme devait les ménager. Alors elle se retirerait de sa vie, elle le conjurerait d'obéir aux vieux parents et de l'oublier, elle qu'il avait aimée; car elle ne voulait pas devenir pour son ami un sujet d'embarras et même de ruine.

"Bon, ma poulette, tu ne connais pas encore Georges! lui répondit Henri, après que la chère enfant lui eût confié sa peine et ses projets. Il t'a dit qu'il n'aurais pas d'autre femme que toi et il n'en aura pas d'autre."

—Mais le marquis et la marquise?

—On les amènera à te supplier eux-mêmes d'épouser leur neveu.

—Oh! Henri, tu vois tout en beau toi! Mais moi je prévois de longs jours, peut-être de longues années de luttes et de souci pour Georges et pour moi. J'ai des pressentiments.

—Moi pas. Ecoute Simonnette, veux-tu te fier à moi, te laisser diriger, conseiller, guider?

Simone hésitait: pour une fois déjà qu'elle avait donné carte blanche à ce bon mais un peu fou d'Henri, il n'avait pas trop bien réussi.

—Tu as peu que je ne fasse des boulettes dis? reprit-il en voyant son embarras. Ne crains rien, laisse-moi agir et je te promets que d'ici peu tu seras satisfaite de ton homme d'affaires.

—Nous allons d'abord consulter maman.

—Oui, parbleu! mais je te préviens que ta mère me consultera aussi. Alors autant que je te soumette tout de suite mes plans. Tu vas passer trois jours à Vichy.

—Pourquoi trois jours? Maman n'a pas fini sa saison: il est vrai qu'à deux ce sera plus coûteux.

—Tu n'y resteras pas, cousine. Bientôt tu entreras chez la marraine de Georges au même titre que tu étais aux Orfraies.

Les jolis yeux de Simone exprimèrent une terreur réelle.

—Oui, mon enfant, répliqua Henri avec un sang-froid étonnant. Je vais arranger cette petite affaire pendant que tu embrasseras ta maman; en somme, le département de l'Allier et celui de Saône-et-Loire ne sont pas si éloignés l'un de l'autre...

—Non, cela ne se peut.

—Pourquoi?

—J'aurais l'air de me cramponner à ce mariage auquel je renonce s'il doit causer du désagrément à Geo... à M. d'Alibran.

—Tu dis des bêtises.

—Pas du tout. Agir ainsi serait tourner contre lui tous les siens; le brouiller avec sa marraine après l'avoir brouillé...

—Non, après avoir "failli" le brouiller, corrigea Balmaï.

—Avec son grand-oncle et sa grand'tante! je ne le ferai jamais. Eh! pour qui passerais-je, en vérité, en m'installant tout à tour chez les Ténédar, puis chez la marraine dont j'ignore le nom?

—Ah! ma pauvre petite, comme tu connais peu le genre humain en général et les femmes en particulier! soupira le jeune homme nullement convaincu.

—Oh! si, je les connais, va! Et je n'estime ni l'humanité, ni mon sexe; ici-bas on n'a qu'un amour: le veau d'or. Qu'un désir: gagner de l'argent et en avoir toujours davantage.

Elle parlait avec une véhémence.

—Dis donc, tu n'est pas juste envers ton fiancé, Simonnette, dit-il, car s'il y a au monde quelqu'un de désintéressé, c'est bien lui.

Je ne suis pas un méchant garçon, moi, mais je ne sais pas si j'aurais le courage d'épouser une jeune fille pour ses beaux yeux.

—Oh! fit-elle, un sourire exquis sur ses jolies lèvres, Georges fait exception à la règle commune.

Ils se turent et, en dépit des protestations de Mlle Destournelles, Balmaï acheva le voyage en échafaudant les plans les plus baroques, et peut-être pas les plus mauvais.

Arrivé à Vichy, il remit Simone aux mains de sa mère, laissa discrètement la pauvrette pleurer toutes ses larmes dans ces bras consolants et miséricordieux, et courut à Labretelle où il n'était pas attendu, après avoir jeté à la poste ces mots adressés au vicomte d'Alibran:

"Cher vieux,

"Encore une fois je sers tes intérêts et tente de te sauver; celle que tu aimes connaît le chou; à présent elle va goûter de la chèvre.

"Fie-toi à mon génie pour amener peu à peu tes parents et ta marraine à capituler.

"Simone est navrée, mais je me charge de la consoler.

"Ne prends pas cette phrase en mauvaise part, copain: c'est-à-dire que je veille sur elle, l'encourage, lui parle de toi et lui fais espérer une heureuse issue à vos projets.

"Toi, sois raisonnable, ne te fâche pas avec les Orfraies et "ne t'étonne de rien si tu vois survenir dans ton existence des choses abracadabrantes."

"Ah! tu peux me remercier et m'aimer, va! Il y a peu d'amis comme

"Ta vieille branche d'HENRI."

IX

Après avoir rempli à Tarare la mission dont l'avait chargé sa tante, Georges d'Alibran revenait tout joyeux aux Orfraies, se préparant à se dédommager d'une journée passée loin de Simone en remplissant ses yeux de sa douce image, ses oreilles de sa douce voix, son coeur de sa gentillesse.

Mais une fois descendu au salon au second coup de cloche annonçant le dîner, quand il offrit son bras à la marquise pour passer à la salle à manger, il dit avec inquiétude:

—Je m'étonne qu'Henri vous fasse attendre, lui si poli d'habitude. Et... et Mlle Destournelles, elle n'est pas souffrante, j'espère?

—Non, elle ne dînera pas avec nous, pas plus que son cousin, M. Balmaï.

—Tiens! qui donc a pu les inviter à dîner? je croyais qu'ils ne connaissaient personne dans le pays.

—Aussi ne sont-ils plus dans le pays: Mlle Destournelles est allée rejoindre sa mère, et ton ami a dû l'accompagner.

Le bras du pauvre Georges eut un tel soubresaut que la marquise faillit tomber et se heurta à la porte.

—Vous les avez... congédiés? s'écria le jeune homme qui ne savait plus ce qu'il faisait et qui conduisait sa grand'tante à l'office au lieu de l'installer à sa place.

—Oh! Georges! C'est elle qui a voulu partir tout de suite, sans rien entendre, après m'avoir servi de secrétaire dans la matinée, comme de coutume.

—Enfin, que s'est-il passé entre vous?

Mme de Ténédar montra, d'un coup les domestiques rangés autour de la table, prêts à servir, muets, impassibles, mais néanmoins l'oreille aux aguets.

Georges se tût, rongeant son frein et d'autant plus anxieux qu'il ne savait rien sur ce départ précipité.

Comme d'ordinaire, pendant le repas le marquis parla politique, fulmina contre les mauvais journaux, et s'aperçut à peine que deux de ses hôtes manquaient à l'appel.

Tandis que l'on prenait le café au salon et que Georges s'apprêtait à accabler de questions Mme de Ténédar, M. le curé apparut, apportant les nouvelles du pays; on parla un peu politique et l'on entreprit une interminable partie de whist que le vicômte envoya à tous les diables et où il dut faire le mort.

Il en fut donc, soir-là, pour ses suppositions, se coucha de fort mauvaise humeur, dormit mal, n'obtint de sa tante, le lendemain, que les réponses les plus vagues, et reçut le laconique billet de Balmaï, qui ne l'éclaira pas beaucoup.

Il dut cependant, à un moment donné, faire entendre à Mme de Ténédar que Mlle Destournelles avait fait sur lui une impression profonde, qu'il la regrettait et que son départ précipité ne changeait en rien ses sentiments pour elle.

Il la trouvait plus belle et plus accomplie cent fois que toutes les jeunes filles qu'il avait rencontrées jusqu'alors — y compris Jacqueline de Laquemère, — et même plus digne de porter le nom d'Alibran.

Quoiqu'elle ressentit une surprise désagréable à cette ouverture, la vieille dame feignit de ne pas prendre la chose au sérieux.

"On change d'idée, à ton âge, mon enfant, répondit-elle, et tu pourras trouver cent gentils minois à ton goût avant de fixer ton choix ou de reconnaître enfin que celui que nous avons fait pour toi, ton oncle et moi, est meilleur."

Sur ces entrefaites, la comtesse de Laquemère vint visiter la marquise de Ténédar, et dans un court entretien, les yeux noyés de larmes et le coeur déchiré, elle lui tint ce langage:

—Ah! ma bonne amie!... si vous saviez!... tous nos projets sont à vau-l'eau!... Votre pauvre neveu!...

—Eh! bien, qu'y a-t-il? fit la marquise dressant l'oreille, inquiète et croyant sa compagne déjà instruite des fredaines de Georges.

—Il n'aura jamais ma fille.

—Ah! et pourquoi donc? prononça Mme de Ténédar d'une petite voix sèche qu'on ne lui connaissait pas.

—Parce que la chère enfant, ma Jacqueline, ma fille unique et bien-aimée...

Ici la marquise eut un petit geste d'impatience qui signifiait: "Eh! allez donc!"

—...Entre au couvent. Elle m'a appris cela hier en revenant de l'église. Ah! je vous assure que j'ai bien du chagrin, et cependant ni mon mari ni moi ne contrarierons ses desseins.

—Dame! vous l'avez bien un peu élevée comme une petite nonne, fit la châtelaine à la fois soulagée de son inquiétude et fort vexée de voir tous ses plans crouler. Il fallait vous attendre à ce qui arrive. En définitive, mieux vaut la voir heureuse au couvent, si telle est sa vocation, que la savoir mal mariée...

—Oh! mais, avec votre neveu, elle eût été sûre de son bonheur.

—Eh! mon Dieu! je n'en sais rien; les jeunes gens d'aujourd'hui sont si singuliers.

—Ce n'est pas pour le vicomte que vous dites cela, j'espère. Enfin, ce cher Georges se consolera, n'est-ce pas?

—Oh! très facilement, car... il faut que je vous confesse, ma bonne amie, que le pauvre enfant a le coeur pris ailleurs.

—Et vous vouliez lui faire épouser ma fille?

—J'ignorais cela quand nous nous sommes concertées pour marier nos enfants.

—Alors, vous allez le marier, M. Georges?

a Suivre

# Coin Feminin

## CHRONIQUE

### LE ROLE SOCIAL DE LA FEMME DANS LA FAMILLE ET L'ENSEIGNEMENT MENAGER

L'oeuvre de "l'Enseignement ménager", encouragé par le Gouvernement canadien, répond à une sérieuse nécessité actuelle. La femme sent maintenant toute la nécessité et toute la portée de son rôle social. Notre société a besoin, devant l'organisation savante du mal, de femmes de devoir, de femmes d'initiative, de femmes de dévouement. Et le rôle social de la femme ne sera réellement fécond que lorsqu'elle aura la pleine conscience de sa place dans la famille.

L'Enseignement ménager n'est pas simplement, comme le croient certains esprits superficiels, un simple cours de cuisine et de travaux féminins; c'est aussi et surtout l'éducation de la femme en vue de son action dans la famille.

Aussi, cet enseignement s'adresse-t-il à toutes celles qui ont à coeur de devenir plus tard de vraies femmes d'intérieur pour les initier au bon gouvernement d'une maison et leur inspirer l'amour du foyer domestique qu'elles auront à fonder, et leur apprendre aussi qu'un intérieur soigneusement tenu restera le "centre attrayant" où parents et enfants aimeront à vivre.

Ainsi, par cet enseignement la vie familiale sera embellie, conservée ou restaurée.

Aux jeunes filles que leur situation de fortune dispense d'une profession déterminée, il enseigne que la nécessité du travail s'impose à quiconque veut réaliser un peu de bien ou exercer une légitime influence autour de soi. Cet enseignement leur facilite la mission de venir en aide aux jeunes filles moins favorisées, et de s'efforcer de rétablir des liens plus solides entre les différentes classes de la société.

C'est donc au premier chef une oeuvre sociale.

C'est aussi une oeuvre hautement philantropique, parce qu'il met aux mains de la femme l'arme propre à résoudre les difficultés de la vie: il l'aide au relèvement moral de son entourage par l'amélioration de la vie matérielle.

Il lui permet de lutter contre les trois fléaux qui désolent la famille et la société: la mortalité infantile, la tuberculose et l'alcoolisme.

'L'Enseignement ménager' bien compris et bien appliqué apportera la "joie sainte" là où ne règnent trop souvent que la misère et la discorde qu'elle engendre.

## PETIT COURRIER

**Zélia S.** — Vous êtes vraiment trop obligeante; vous pouvez envoyer cette recette directement ou me l'adresser pour que je la fasse parvenir. Je suis certaine que notre amie vous sera grandement reconnaissante et ne manquera pas de vous remercier directement.

**Lotus.** — Le titre de cet ouvrage est "Un pèlerin d'AngKor"; il est absolument irréprochable et vous pouvez fort bien l'offrir à qui vous dites. Je ne crois pas qu'il vous serait possible d'y aller vous-même, mais vous pourriez écrire sans difficulté.

A vous lire bientôt.

**Ne croyez pas, etc.**—Votre 'supplique' m'a fort intéressée; je vais sans retard la transmettre à qui de droit; je ne doute pas que l'on vous donnera immédiatement satisfaction. Je ne puis dévoiler le nom véritable de cette correspondance.

**Bernadette.** — Au moment de clore ce Courrier, je reçois votre lettre, j'y répondrai longuement la semaine prochaine.

MAGALI.

## CAUSERIE FEMININE

### LUXE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Il n'est rien de tel pour ne pas trop mal juger notre siècle et nous-mêmes, si souvent accusés de folies et de dilapidations, que de jeter un regard sur les dépenses des belles dames d'antan.

On se convaincra d'abord que depuis que l'idée de parure et de coquetterie existe pour l'humanité, il n'est pas de puissance qui ait pu enrayer le progrès du luxe et de la mode. Tous les rois lancèrent des édits contre les dépenses toujours croissantes de la toilette. Charlemagne, Philippe Auguste, Philippe le Bel, Charles IX, Henri II, Henri III essayèrent d'imposer des réformes du costumes; ils furent impuissants et n'arrivèrent qu'à modifier de temps en temps ce torrent impétueux.

Il faut remarquer que beaucoup des lois lancées contre la mode ont un but pratique: contenir l'importation étrangère qui drainait notre or, encourager l'industrie nationale, retenir l'argent que le luxe faisait passer à l'étranger.

Il s'agissait aux quinzième et seizième siècles non pas seulement du luxe féminin, mais aussi de celui des toilettes masculines, car il existait alors peu de différence entre les costumes des deux sexes.

Dès le moyen âge, les prix sont très élevés, plus élevés même que ceux des époques postérieures. En 1320, une robe de velours coûte 4,000 francs — en monnaie de nos jours —; une robe de velours violet, doublée de menu vair, 9,000 francs. En 1375, la duchesse de Bourgogne paie 12,500 francs une robe de drap d'or de Chypre, semée de paons.

Voilà des prix qui calmeront l'alarme des esprits chagrins, scandalisés du luxe de la femme contemporaine.

Il en sera de même pour la soi-disant décadence de nos moeurs, si l'on jette un regard sur le luxe effréné du costume masculin sous Henri II. "Quels cosmuses étranges, d'ailleurs, dit M. du Bled, que ceux de ces mignons frisés, parfumés, fardés avec leurs pourpoints échancrés, leurs fraises d'un pied. Ces hardis cavaliers, car ce sont les plus fines lames du royaume, empruntent aux dames, colliers de perles, boucles d'oreilles, bagues, bonnets de velours, éventails; pour avoir la main le teint plus blancs, ils mettent la nuit des masques, des gants imprégnés de parfums. Aussi un pamphlet de l'époque raconte-t-il que l'un d'eux venant à l'église avec sa fiancée, le prêtre facétieux demanda: "Quel est l'époux de vous deux?"

Henri IV imposa des réformes à sa cour, et si le luxe et la mode triomphèrent sous son règne, ils ne furent tolérés que pour les femmes, les courtisans imitant la grande simplicité que s'imposait leur souverain. S'il dédaigna l'élégance pour lui-même, il l'encouragea trop bénévolement sur les femmes qu'il aima. C'est ainsi qu'en 1594, nous voyons Gabrielle d'Estrées faire son entrée à Paris revêtue d'une cotte d'or de Turquie à fleurs incarnat, blanc et vert, et d'une robe de velours vert découpée en branchages, doublée de toile d'argent avec des passepoils de satin incarnadin; elle était chargée de tant de perles et de pierreries si reluisantes qu'elle écrasait la lueur des flambeaux. Les chroniqueurs d'alors affirment qu'elle paya dix-neuf cents écus un mouchoir brodé.

Louis XIII édicte vainement, ordonne, défend. Il se plaint de la passion de ses sujets à tout donner au luxe; les gentilshommes et leurs femmes mettent alors sur leurs épaules leurs champs, bois, prés et moulins. La mode des bijoux fait fureur, seigneurs et dames de qualité en inondent leurs vêtements.

A une époque beaucoup plus rapprochée de la nôtre, on est étonné de certains détails, touchant le luxe de la toilette féminine, que nous transmettent fidèlement les chroniqueurs d'alors. Nous apprenons que l'impératrice Joséphine prenait par an près de mille paires de gants chez ses fournisseurs et que les gants se payaient de 40 à 50 francs la paire et davantage s'ils étaient brodés.

Elle avait auprès d'elle un gentilhomme dont l'unique fonction était de lui présenter sur un plat d'argent une paire de gants toute fraîche dès qu'elle avait les mains nues, car elle ne remettait jamais les gants dont elle s'était servie.

Voici un luxe qui fait paraître bien modeste celui de nos beautés d'aujourd'hui et même celui plus extravagant des Américaines.

Tout cela est d'autant plus curieux que les fortunes actuelles dépassent de beaucoup celles des temps jadis et que les princesses portant à la cour des toilettes équivalant à une petite fortune, recevaient en se mariant une dot qui paraîtrait aujourd'hui misérable.

Au commencement du treizième siècle, une princesse de Lorraine recevait en dot 240,000 francs. Le plus gros mariage de Paris, à la fin du seizième siècle, avait été celui de la fille du président Jeannin avec 420,000 francs de dot. On peut estimer, dit le vicomte d'Avenel dans son volume d'histoire sociale, "que la masse de la bourgeoisie a vu tripler son aisance et quadrupler son opulence, et que contrairement à ce que l'on croit, il a une proportion beaucoup plus forte de gens riches de nos jours qu'il n'y en a jamais eu..."

Pourtant la toilette de monsieur coûte moins qu'il y a deux siècles, et même si madame est coquette et va chez les grands faiseurs, ses fantaisies seront facilement satisfaites pour bien moins cher que jadis.

## LES RECOLTES DANS L'OUEST

### Il faudra 57,500 hommes pour faire les récoltes dans les prairies.

Winnipeg, 29—Cette année pour faire les récoltes dans l'Ouest on aura besoin de 57,500 travailleurs au lieu de 46,500 comme en 1911. Cette décision fut connue, ce matin, après une réunion tenue dans les locaux du Pacifique Canadien, entre les représentants des provinces des prairies, les officiers des trois chemins de fer locaux et le commissaire de l'immigration. Pour obtenir ce nombre d'hommes il a été décidé que les campagnies de chemins de fer feraient des annonces pour demander 50,000 hommes et faire connaître que les travaux commenceront entre le 10 et le 15 août et seront partout entrepris le 20 de ce mois.

# OU LES GRANDES FAMILLES ABONDENT

### INTERESSANT ARTICLE DE M. EUG. ROUILLARD PUBLIE DANS UN MAGAZINE AMERICAIN.

**Statistiques précieuses sur la natalité canadienne-française.**

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt l'article suivant que M. Eugène Rouillard a donné à "Extension Magazine." C'est une belle réplique à ceux, étrangers ou même nationaux, qui n'écrivent sur nous que pour nous dénigrer:

La moyenne de la natalité en France est pratiquement immobile. Les dernières statistiques accusent qu'il n'y a qu'un excédent annuel de 40,000 naissances sur les décès. Point n'est besoin d'être un expert en mathématiques pour établir qu'au train dont vont les choses, la France comme nation ne construit pas, mais démolit.

Les économistes du monde entier surveillent attentivement et étudient la statistique vitale française — quelques-uns avec la ferme conviction que la théorie malthusienne est la plus haute sagesse, observent qu'une faible natalité comporte plusieurs avantages matériels. — D'autres voient dans ces soi-disant avantages les approches de la fin. — D'autres encore, tout en tenant compte de cesdits "avantages", secouent la tête et surveillent en silence le progrès des nations voisines, alors que la France demeure immobile, du moins au point de vue du nombre des habitants.

La France, cependant, n'est pas seule. Le goût des familles moins nombreuses se propage partout. Si je me proposais pour objet de traiter ce sujet, j'en arriverais à la conclusion que d'autres nations s'empressent de suivre la France dans cette voie. Mais ce n'est pas mon objet. Si j'insiste sur la situation actuelle en France, c'est seulement parce que cet article aura trait à un rameau du peuple français, dont la fécondité n'a pas été délibérément restreinte.

M. Leroy-Beaulieu disait récemment: "Donnez-nous 10,000 Canadiens-français et nous repeuplerons la France." Cette proposition contenait la vérité sur la situation. La France a délibérément abaissé la moyenne de sa natalité; les Canadiens-français ne l'ont pas fait. Et, comme résultat, les Canadiens-français ont grandi en quantité comme en qualité.

C'est en 1754 qu'on fit, pour la dernière fois sous le régime français, le recensement; il y avait alors au Canada, 55,000 Français. Dépourvu de tendances au suicide de la race, ce nombre a doublé tous les vingt-cinq ans, et c'est ainsi que les Canadiens-français sont maintenant 3,300,000. Sur ce nombre, 1,600,000 peuplent la province de Québec; 232,000 habitent l'Ontario; 601,000 sont dispersés dans les provinces occidentales, et 200,000 Acadiens vivent dans les provinces maritimes. Environ 1,200,000 sont établis dans les états de la Nouvelle-Angleterre.

Quand on compare cet accroissement à la situation en France, on ne peut donner qu'une explication: Les Canadiens-français ont gardé leur foi. Les premiers colons français durent endurer toutes les misères inhérentes à la vie des pionniers. A quelques exceptions près, ils étaient cultivateurs, et cultiver la terre à cette époque au Canada, comme ailleurs, exigeait l'accomplissement des travaux les plus pénibles et n'offrait qu'une existence misérable. A cette époque ancienne, le clergé français s'était constitué le guide et le protecteur du peuple. Il l'instruisit; les sains principes de morale qu'il lui enseignait, s'incorporèrent à la vie sociale même des Canadiens-français. Même aujourd'hui, ce profond attachement existe entre le peuple et le clergé, et l'on en sent encore la salutaire influence.

Ainsi fortifiés moralement les Canadiens-français ont vaincu les puissances qui ont affaibli d'autres peuples. Leur foi est pure et leur vie domestique reflète les idéals chrétiens. Il ne faudrait pas s'imaginer qu'on ne saurait trouver des Canadiens-français qui se sont écartés de la voie suivie par leurs pères, mais le nombre en est si petit que c'est persque quantité négligeable. Et le fait demeure que les Canadiens-français comme race, ont gardé leur pureté et leur intégrité; et l'on en a la preuve dans l'élévation de la moyenne de la natalité chez nous.

En 1890, le gouvernement de la Province de Québec vota une loi accordant un lopin de terre à tout chef de famille qui pouvait se vanter d'avoir douze enfants ou plus. Cette concession fut plus tard remplacée par un don en espèces. Jusqu'à 1905, un total de 5,414 familles touchèrent cette prime. Sur ce nombre, 150 familles avaient de 14 à 18 enfants; dans quelques cas, quand le père ou la mère s'était marié deux fois, le nombre des enfants vivants variait de 18 à 27. Depuis la fondation de Québec, en 1608, jusqu'en 1883, on a inscrit sur les registres de paroisse un total de 2,900,000 naissances, soit 67.25 par mille habitants. Les familles canadiennes-françaises de huit et dix enfants ne sont pas rares. Le nombre moyen des enfants est de cinq — et cette moyenne sera maintenue, croyons-nous, à moins que l'alcoolisme qui commence à entacher notre race, ne pervertisse les populations rurales.

On ne peut dire assez que si les familles canadiennes-françaises n'ont pas beaucoup donné dans les tendances de ces temps-ci, elles le doivent à leur splendide foi catholique. La crainte de Dieu les a guidées dans la vie. L'appréhension de la pauvreté, inhérente très fréquemment à l'existence d'une famille nombreuse, ne les a pas induites à rejeter les lois de la nature ou à transgresser la loi de Dieu. Elles ont trouvé leur récompense en ceci que leur progéniture est, physiquement, mentalement et moralement égale, sinon supérieure à n'importe quel peuple sur la surface de la terre. Les garçons sont virils, les filles ont toutes les qualités de la femme: car l'existence même de plusieurs enfants dans une famille aide au développement des traits et des caractéristiques qui les élève, à plusieurs points de vue, au-dessus des enfants dorlotés du riche. Au physique, ils sont forts et jouissent d'une bonne santé. Quand les enfants ont de neuf à dix ans, ils commencent à aider leurs parents à travailler. "Travailler?" s'écrient les hystériques sentimentaux, "N'est-ce pas terrible de faire travailler des enfants de neuf à dix ans?" Non, monsieur ou madame, ce n'est pas terrible. Ils ne travaillent pas au delà de leurs forces; ils ne se surmènent pas; c'est une manière de jeu pour eux; ils vont aux champs avec le père; son travail est dur; le leur est léger et tonifiant. La preuve en est qu'ils poussent vigoureux et rayonnant de santé. La nature semble approuver cela, malgré qu'une société égoïste et stérile frémisse et fasse mine de s'en scandaliser.

Les très grandes familles abondent dans les districts ruraux. Ce sont ces familles qui ont changé les forêts en fermes; c'est le travail de ces familles qui a augmenté la valeur des terres. Ce sont les enfants sortis de ces grandes familles qui sont allés coloniser des régions nouvelles, afin d'aider au développement d'autres terres et à l'enrichissement de nouveaux groupements. Et c'est ainsi que l'on bâtit des villages et des villes et que l'on fait une nation puissante et prospère.

Nous qui vivons dans les grandes villes, jouissant du confortable et du luxe qu'on y trouve, nous oublions parfois, ou du moins nous ne tenons pas assez compte de ceci que les magnifiques avenues et boulevards sur lesquels des centaines d'automobiles font maintenant de la vitesse, étaient il y a moins de cent ans dans plusieurs cas, des routes pierreuses traversant des prairies ou des forêts; et que, là où s'élèvent aujourd'hui des "gratte-ciel" ou des hôtels, des magasins ou des fabriques, nos ancêtres travaillaient la terre, ensemençaient leurs jardins ou cultivaient leurs fermes. Lesdescendants de plusieurs anciens Canadiens-français ont contribué à faire les villes populeuses; plusieurs émigrèrent sur des terres lointaines où, comme leurs ancêtres, ils s'attachèrent à la glèbe. Durant ces trente dernières années, l'agriculture s'est révélée profitable; et c'est pour cela que maintenant on a moins besoin que les enfants des grandes familles, parvenus à leur maturité, aillent ouvrir de nouvelles régions. Les familles ne se divisent plus autant que par le passé.

Mais, disent les pseudo-savants et sociologues, la moyenne de la mortalité est élevée dans les grandes familles, la mortalité infantile prévaut où il y a beaucoup d'enfants. Et quand ils disent cela ils croient faire montre d'une haute sagesse. Il n'est pas besoin de posséder une grande science pour savoir que, nécessairement, là où il y a beaucoup de naissances, il y a un nombre correspondant de décès; mais il ne faut pas oublier que la moyenne des décès dans les familles nombreuses n'est pas plus élevée que celle des familles plus petites, et même si la moyenne était plus élevée, il serait possible d'en trouver l'explication qui dans la plupart des cas, n'a aucune corrélation avec l'existence d'une famille nombreuse.

Au Canada, on découvre les mêmes causes de la mortalité infantile que dans d'autres pays. Il y a eu des années où la moyenne de la mortalité infantile était plus élevée que durant d'autres années, mais ce n'est pas un phénomène sans exemple. Les épidémies font des ravages dans toutes les classes du peuple.

Jusqu'à une époque relativement récente, la mortalité infantile a été élevée partout, mais grâce à l'observation des préceptes modernes de l'hygiène, elle a baissé graduellement.

La moyenne de la durée de la vie des enfants nés de familles nombreuses est à peu près la même qu'ailleurs. Malheureusement les pouvoirs publics n'ont pas mis à l'étude ce point particulier de la question: mais quelle meilleure preuve peut-on exiger que l'existence même de la famille nombreuse et le fait que la population double tous les vingt-cinq ans?

L statistique n'a pas encore été dressée du recensement de 1911, mais les derniers tableaux publiés — 1909-1910 — projettent une vive lumière sur ce sujet.





Sur une population de 1,648,000 âmes, ces chiffres donnent 22,182 personnes âgées de 70 à 74 ans; 14,080, âgées de 75 à 79 ans; 7,281, âgées de 80 à 84 ans; 2,856, âgées de 85 à 89 ans; 839, âgées de 90 à 94 ans; 269, âgées de 95 et plus.

Des gens avanceront que l'état de grossesse fréquemment répété ruine la santé d'une mère. Le Canada français rejette cet argument.

Aucun pays au monde n'a une population de mères plus fortes, plus belles et plus rayonnantes de santé.

Il n'y a pas au monde de type physique supérieur à la femme canadienne-française. Même dans les parties du pays où elles travaillent le plus fort, la majorité des femmes ne sont pas seulement fortes, mais un très grand nombre d'entre elles sont de beaux types féminins. Mais est-il besoin de dire cela, quand on a déjà parlé du développement physique du Canadiens-français?

Comment la race pourrait-elle produire les individus robustes et bien musclés qu'on voit dans la province de Québec et ailleurs si les mères manquaient de santé? De plus, il convient de rappeler que la race forte du Québec et autres provinces du Canada n'est pas issue d'une seule génération, mais de plusieurs, car les Canadiens-français, comme peuple, datent de 1754. Une race qui s'est accrue de 55,000 à 3,000,000 de sujets en cinq générations et qui, maintenant, nous donne le spectacle d'une race composée d'individus d'une taille moyenne de cinq pieds neuf pouces, n'a sûrement pas à déplorer le manque de santé des mères.

Les familles nombreuses, dans le Canada français, empêchent-elles les parents de donner à leurs enfants une éducation convenable? Dans l'archidiocèse de Montréal il y a 472,000 catholiques, dont, approximativement 400,000 sont des Canadiens-français. Pour cette population il y a une université possédant une école normale et des Facultés des Arts, de médecine, de loi, etc. Il y a huit collèges classiques et 731 écoles catholiques. Et nous n'avons encore parlé que des maisons d'éducation pour les garçons. Ne sont pas compris là-dedans les nombreux pensionnats et autres institutions pour les jeunes filles. Dans l'archidiocèse seulement, on compte 88,000 élèves.

Dans l'archidiocèse d'Ottawa, il y a une université et un collège classique; 450 écoles catholiques où fréquentent 30,000 élèves. Rappelons que ce diocèse est mixte, a une majorité française, et que plusieurs enfants catholiques vont à l'école publique.

Le diocèse de Québec est presque exclusivement canadiens-français. La population catholique est d'environ 360,000. On y trouve une université et trois collèges classiques, comptant 1,750 élèves. Il y a 1,272 écoles catholiques pour 36.500 élèves.

Dans le diocese de Chicoutimi, la population canadienne-française est d'environ 73,000.

Il y a un splendide collège classique qui compte 325 étudiants et

Suite a la page 7

# LES GRIEFS DE L'OUEST

### UN REQUISITOIRE FORMIDABLE CONTRE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS.

Nous avons déjà mentionné une lettre ouverte publiée par le "Globe", de Toronto, signée par un cultivateur de l'Ouest et adressée à l'association des manufacturiers canadiens; nous en avons même traduit quelques phrases pour nos lecteurs.

Cette lettre typique est signée du nom de M. J. B. Long, de Mortlach, Saskatchewan, elle mérite d'être au moins résumée pour montrer à nos lecteurs à quel point les griefs de l'Ouest sont graves et combien les Canadiens des prairies sont exaspérés contre les manufacturiers de l'Est.

En la publiant, le "Globe" a fait quelques réserves. Il proteste contre l'idée émise dans la lettre d'une mise en quarantaine des produits de l'Est par les consommateurs de l'Ouest, parce que ce serait punir trop d'innocents avec les coupables. L'énorme majorité donnée dans la province d'Ontario, contre le gouvernement Laurier provient d'un mélange de sentiments où le loyalisme à l'empire, les préjugés religieux soulevés contre Sir Wilfrid Laurier ont eu autant d'influence que le sentiment protectionniste. Mais le confrère croit tout de même qu'il est bon de faire connaître à l'Est ce que l'Ouest pense de lui.

"Comme votre association, dit M. Long aux manufacturiers, est la principale cause du rejet de la réciprocité, il convient de vous exposer quelques faits, au point de vue de l'Ouest, et de vous demander quels moyens vous êtes prêts à employer pour prévenir les dangers qui nous menacent, qui menacent notre progrès et celui de tout le dominion, puisque les trois provinces des prairies sont le principal marché des industries de l'Est.

Le rejet de la réciprocité a empêché des milliers de cultivateurs d'exporter des millions de minots de blé à leur plus proche marché extérieur. Des milliers de cultivateurs avec leurs greniers pleins de blé, valant des millions, n'ont pu réaliser ce blé et se sont trouvés sans argent pour acheter du charbon et des provisions, car les manufacturiers et les marchands de gros de l'Est occupés à faire rentrer leurs fonds, n'ont pas permis qu'on continue à leur faire crédit. Il en est résulté des souffrances et des privations dont on ne connaîtra jamais le total.

Cette situation s'est produite avec une récolte de 180 millions de minots. Qu'est-ce que ce sera lorsque la prochaine récolte sera prête pour le marché, car nous espérons qu'elle va atteindre 250 millions de minots.

Que va-t-on faire? Pas de nouveaux débouchés, pas meilleure demande en Angleterre, que l'année dernière. Que va devenir cette récolte?

Et il n'y a encore que sept pour cent des terres arables en culture. Lorsqu'il y en aura quatorze pour cent, la récolte sera de cinq cents millions de minots.

Que ferons-nous de ce blé, demande M. Long, puisque vous nous avez refusé le marché des Etats-Unis et de ses quatre-vingt-quinze millions d'habitants? La Grande-Bretagne ne prend pas plus de 25 pour cent de la dernière récolte; le Canada n'en consomme pas plus de 10 pour cent; que ferons-nous de ce qui restera lorsque la récolte sera doublée?

Votre association, par son influence et son argent, nous a fermé le marché des Etats-Unis et a placé au pouvoir un gouvernement dont le devoir est de servir vos intérêts, devoir dont il s'acquitte bien. Mais la question reste toujours posée et c'est à votre association à la résoudre: Qu'est-ce que l'Ouest va faire de sa récolte de blé? Vos alliés, les banques, les "trusts", les compagnies de prêt demandent leur argent. Et pour que vos manufactures travaillent, il vous faut percevoir vos créances. Ne comprenez-vous pas que le cultivateur de l'Ouest ne peut pas acquitter ses obligations s'il n'a pas de marché pour son blé? Et que s'il est forcé de le vendre aux Etats-Unis en payant un droit de 25¢ par minot, l'Ouest va perdre des millions? Croyez-vous que l'Ouest va se laisser ainsi ruiner par votre faute?

Nous sommes aussi loyaux que vous au drapeau anglais, mais notre loyalisme ne nous forcera pas à nous soumettre à une législation de classe, de section, qui nous dépouille de nos droits. Notre loyalisme ne nous forcera pas à n'acheter que des instruments et des machines de fabrication canadienne. Si vous nous forcez à payer des millions pour vendre notre grain sur un marché étranger, Ne soyez pas surpris si nous achetons nos instruments et nos machines sur ce même marché.

Nous devons d'abord penser à nous, comme vous nous en donnez l'exemple. Avez-vous tenu compte de nos intérêts en faisant le tarif? Non, alors pourquoi irions-nous acheter vos produits, simplement parce qu'ils sont marqués 'Made in Canada'? tandis que vous nous forcez à vivre sous un régime douanier qui remplit vos goussets à nos dépens?

Et n'allez pas croire que l'Est peut se désintéresser de l'Ouest. Si l'Ouest ne peut vendre ses produits, l'Est devra fermer ses manufactures et congédier ses ouvriers. Et lorsque vous en serez là, le vote des ouvriers vous ouvrira les yeux.

Nous, de l'Ouest, ne voulons pas vous menacer ni vous exploiter, nous ne demandons que l'équité.

Si votre association ne nous trouve pas de débouché et si nous sommes forcés d'accepter les dollars américains, alors nous serons reconnaissants à nos meilleurs acheteurs et nous achèterons chez eux ce dont nous avons besoin. De sorte qui si nous ne pouvons avoir de marché, sans sacrifier des millions, par votre fait, vos manufactures en souffriront également.

Vos représentants, vos ministres, nous ont dit que nous ne savions pas ce que nous voulions, que nous n'étions que des agitateurs qui ne songions qu'à des intérêts de classe.

Messieurs, nous représentons une industrie qui a trois piastres placées contre vous une. Notre industrie emploie une armée aussi nombreuse que la vôtre, sans notre industrie, la vôtre n'existerait pas; et cependant votre législation vous permet de faire cinq fois plus de profit sur votre placement que nous ne le pouvons sur le nôtre. Croyez-vous que nous puissions supporter longtemps pareil système?

Vous aurez beau nous parler de loyalisme, de drapeau, d'annexion, de trahison envers la mère-patrie, ces mots qui ont trompé beaucoup de gens dans l'Ouest ne trompent plus personne. Le peuple maintenant étudie la question de parti et il va se lever dans sa majesté et sa puissance, pour abolir ce système inique que vous appelez "protection" et qui n'est avantageux que pour vos intérêts.

En attendant, que va-t-on faire des deux cent cinquante millions de minots de grains que l'Ouest va produire cette année, et qui vont continuer à s'augmenter tous les ans? L'Ouest attend votre réponse avec anxiété."

# A LA GLOIRE DE CARTIER

### UNE GRANDE ASSEMBLEE A EU LIEU HIER A ST-ANTOINE, PAROISSE DE FEU SIR GEO. ETIENNE CARTIER, A LAQUELLE ASSISTAIT UNE FOULE D'AU DELA DE SEPT MILLE PERSONNES.

**Nombreux discours**

Montréal, 2 — L'assemblée de St-Antoine, paroisse natale de Sir Georges Etienne Cartier, organisée par le comité de la Célébration du Centenaire du grand patriote canadien, a obtenu un franc succès. Une foule d'environ 8 mille personnes venant de toutes les paroisses des rives du Richelieu, où le souvenir de Cartier est demeuré vivace dans toutes les mémoires, assistaient à cette magnifique réunion. Il y avait là des cultivateurs septuagénaires qui connurent Cartier dans toute la maturité de son beau talent et leurs fils qui ont appris de la bouche paternelle l'histoire et la vie de ce fondateur de la Confédération Canadienne.

L'assemblée eut lieu en face de la résidence de M. L. S. Dorais, maire. Le joli village de St-Antoine avait été pavoisé comme aux jours de grandes fêtes et de nombreux drapeauvx claquaient à la brise du Richelieu.

M. J. L. Cartier, seigneur de St-Antoine, le seul neveu vivant de Sir Georges Etienne, présida l'assemblée.

Il commença son discours en remerciant le président du comité du Centenaire, M. E. W. Villeneuve, puis rappela que Sir Georges Etienne fut député du comté de Verchères de 1848 à 1861, époque à laquelle il se présenta dans Montréal-Est, division qu'il représenta jusqu'en 1872.

L'orateur se dit heureux de voir que l'organisation de la célébration du centième anniversaire de Cartier marche de succès en succès.

Il paie en terminant un éloge ému à la mémoire de feu l'honorable sénateur J. O. Villeneuve, ex-maire de Montréal, un des amis intimes de Cartier, et celui qui contribua beaucoup à le faire élire député de Montréal-Est.

M. E. W. Villeneuve, président du Comité d'Organisation du Centenaire Cartier, prit ensuite la parole. M. Villeneuve dit qu'il a parcouru le Canada, l'an dernier, et le gouvernement d'Ottawa, ainsi que tous les gouvernements provinciaux lui ont fait un accueil très favorable. Tous ont souscrit pour l'élévation d'un monument qui sera un témoignage de reconnaissance à Cartier. Une pierre commémorative sera aussi élevée dans le village natal de Cartier, dit M. Villeneuve, et lors de l'érection du monument à Montréal, en 1914, il y aura une journée spéciale pour la belle paroisse de St-Antoine.

Faisant l'éloge de Cartier, M. Villeneuve dit que c'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un homme politique est honoré des deux partis. Devant cette tombe, les deux partis ont répondu à l'appel d'un autre grand patriote qui a dit: "Cessons nos luttes fratricides." Les partis ont arrêté le combat pour glorifier la mémoire d'un homme d'Etat.

M. Villeneuve donna ensuite lecture de lettres d'excuses de Sir Lomer Gouin, l'hon. J. L. Décarie, Henri Bourassa, l'abbé Elie Auclair et du Dr Wolfred Nelson, de New-York, petit-fils du Dr Wolfred Nelson, de St-Denis.

M. Villeneuve passe ensuite au rôle politique de Sir Georges Etienne Cartier. Il rappelle le tribut d'éloges décernés à Cartier par Lord Dufferin après sa défaite en 1872 avant son départ pour l'Europe. Puis l'orateur rappela que Sir Georges Etienne Cartier avait été le successeur et l'ami intime de Sir Louis Hypolite Lafontaine.

# UNE GRAVE ACCUSATION

### UN SCANDALE OU SERAIT MELE LE NOM DE L'HON M. ROGERS.

Nos confrères de l'Ouest discutent, les uns avec chaleur, les autres plus ou moins obscurément, un incident qui vient de se produire à Winnipeg et dont l'hon. M. Rogers pourrait bien être éclaboussé. On ne lui pardonne pas, chez les torys, sa défaite en Saskatchewan.

Voici ce dont il s'agit. Le "Telegram" de Winnipeg, publiait dernièrement, une violente attaque contre la compétente et l'honorabilité personnelle du major Leonard, le président de la Commission du Transcontinentale.

M. Leonard est une créature du gouvernement Borden, qui est allé le chercher dans la vie privée pour en faire le tzar de la construction du Transcontinental, où il remplace et concentre en sa personne tous les pouvoirs de l'ancienne commission que présidait l'hon. S. N. Parent.

On se demande le motif de cette attaque qui, d'ailleurs, par-dessus M. Leonard, atteignait M. Cochrane, le ministre des Chemins de fer.

Le "Leader" de Régina en a donné l'explication suivante:

M. Leonard était récemment à Winnipeg où l'appelaient certains détails à régler pour l'établissement du terminus du Transcontinental. M. Rogers, qui serait personnellement intéressé dans une subdivision dans un des faubourgs de Winnipeg, aurait demandé qu'une des voies du Transcontinental soit placée à proximité de cette subdivision, dont elle aurait ainsi décuplé la valeur. Et M. Leonard n'aurait pas tenu compte de cette demande. De là serait venue la colère du ministre de l'Intérieur, M. Rogers, dont le "Telegram" est, dit-on, l'organe personnel.

L'accusation du "Leader" est très grave: elle comporte que l'hon. M. Rogers, aurait tenté d'obtenir de la complaisance de M. Leonard un avantage pécuniaire personnel, et qu'il serait furieux de ce que M. Leonard n'ait pas cru qu'il fût dans l'intérêt public de le lui accorder.

Nous ne voulons pas descendre au même degré que la presse conservatrice qui, au moindre soupçon de scandale libéral, prenait les faits pour certains et tonnait contre la corruption du ministère Laurier. Nous serons plus équitables, même envers M. Rogers pour qui l'équité n'est qu'une faiblesse; et nous lui ferons la faveur d'écouter les explications qu'il aurait à donner.

Seulement, il devrait se presser. Voilà au moins huit jours que cette accusation pèse sur sa tête; elle a été discutée dans tous les journaux de l'Ouest et le "World" de Toronto, lui-même, pourtant aussi bon tory qu'un autre, tout en refusant de croire à l'accusation tant qu'elle ne sera pas prouvée, avoue que le public a le droit de demander des explications à M. Rogers.

Car, si l'affaire n'est pas mise au net immédiatement, il est certain qu'on demandera au parlement, à la prochaine session, d'en élucider les faits par une bonne enquête.

# Excursion des Moissonneurs

### L'Ouest aura besoin d'environ 58,000 hommes.

On s'attend que l'Ouest ait besoin cette année, pour la récolte des moissons, de près de cinquante-huit mille moissonneurs. Pour transporter cette population d'ouvriers de l'Est, la compagnie du Pacifique Canadien a fait des préparatifs considérables. Les excursions des moissonneurs commenceront dans les provinces maritimes, à la date du 12 août. La seconde excursion, celle de la province de Québec, de l'Est de l'Ontario jusqu'à Kingston, lac Sharbot et Renfrew aura lieu le 16 août.

La troisième, partant de Toronto, de l'ouest de Sarnia et vers le sud à partir de cet endroit, se fera le 20 août, suivie d'une autre le 23 août, pour le nord-ouest de l'Ontario et le district entre Toronto, Kingston et le lac Sharbot. Afin d'accommoder ceux qui ne peuvent partir des divers endroits aux dates des diverses excursions mentionnées plus haut, la compagnie fera une excursion additionnelle partant de Toronto, pour tous les points à l'Est dans l'Ontario, dans les provinces de Québec et maritimes, le 28 août et une autre partant aussi de Toronto pour tous les endroits à l'ouest le 30 août.

Comme par les années passées, le prix de passage pour Québec et l'Ontario sera de $10. Dans le but d'amener aux fermiers de l'Ouest, de la Saskatchewan et de l'Alberta leur part de ce contingent d'ouvriers de ferme, un taux de un demi cent par mille sera chargé de Winnipeg pour tous ceux qui se rendront dans le district des moissons de l'Ouest.

Le nombre des demandes reçues jusqu'ici par la compagnie du chemin de fer Pacifique en ce qui concerne les dates des excursions et les chances de se procurer de l'ouvrage dans l'Ouest, démontrent qu'un grand nombre d'hommes se rendront dans l'Ouest cette année, mais quel qu'en soit le nombre, il y aura certainement de l'ouvrage pour tous.



# Les Ministres Canadiens a Paris

La soudaine sympathie que M. Borden s'est découverte pour la France et les Français inspire à nos concitoyens d'Ontario quelque peu de surprise. On ne le connaissait pas si francophile et ses organes n'avaient pas habitué leurs lecteurs à de telles effusions.

Un confrère, le "London Advertiser" est frappé comme beaucoup d'autres de ce beau zèle pour l' "Entente Cordiale" dont MM. Borden et Pelletier ont fait montre à Paris, et il en glose comme suit:

"M. Borden a fait à Paris un discours agréable et approprié à l'occasion, en langue française. Il s'est félicité de l'Entente Anglo-française. Il a déclaré que, au Canada, Anglais et Français vivaient et travaillaient en complète harmonie. Le Canada, a-t-il dit, est en train de devenir "une grande et puissante nation", s'inspirant de l'exemple et des traditions de la Grande-Bretagne et de la France.

"Il n'y a rien à redire à ces aménités, ni à reprocher à M. Borden, de flatter les oreilles de son auditoire français. Mais ses partisans canadiens couvraient Sir Wilfrid Laurier d'invectives pour avoir exprimé les mêmes sentiments. Chaque fois que Sir Wilfrid Laurier allait à Paris, ils l'accablaient de soupçons et d'allusions voilées. Dans chacun de ses discours adressés aux Parisiens, on tâchait de découvrir la trace de sentiments séditieux.

"M. Pelletier, qui accompagne M. Borden, a affirmé que l'Entente Cordiale n'est pas une nouveauté au Canada, non; mais un trop grand nombre des partisans de M. Borden, dans les provinces anglaises, et un trop grand nombre des complices de M. Pelletier dans la province de Québec, ont cherché à brouiller les deux races. M. Pelletier lui-même a été l'un des pires coupables. Il faut qu'il ait un front d'airain pour parler d'amitié anglo-française si peu de temps après avoir mené une si violente campagne anti-britannique dans sa propre province."

# LETTRE DE FRANCE

## La revue du quatorze juillet

### LA FETE DE L'ARMEE

Paris, 15 juillet.

Quelle foule! Quelle cohue! Mais aussi quel enthousiasme! Depuis que j'assiste à des revues, — et il y a longtemps — jamais je n'ai vu pareille affluence de spectateurs, ni une communion aussi complète des âmes dans la passion de l'armée et du drapeau. Il me semblait par instants revivre la journée mémorable du 29 juin 1871, quand la France, à peine relevée de ses ruines, salua d'un élan si fier la résurrection de sa force militaire et le majestueux appareil de ses légions reconstituées. Aujourd'hui comme alors, il y avait dans la foule émue et vibrante, quelque chose de plus que cette curiosité coutumière qui l'attire vers les spectacles guerriers. Il y avait je ne sais quoi de recueilli et de grave, qui donnait à ses acclamations une signification toute particulière, différente, certes, de la bravade, mais ressemblant fort à la résolution.

Dès six heures et demie du matin, les tribunes avaient été prises d'assaut. Impossible de s'y loger. Impossible même d'en approcher, car dans les avenues du Bois se pressaient en rangs épais des automobiles, des fiacres, des voitures de toute grandeur et de toute nature qui avançaient péniblement, à l'allure de dix mètres à l'heure.

Il fallait gagner à pied l'enceinte du pesage, au milieu d'une foule grouillante, opaque, qui essayait de se pousser jusqu'aux abords du champ de courses, déjà couvert de monde, et narguait les malheureux gardiens de la paix, complètement débordés. Ceux-ci bons enfants d'ailleurs, laissaient faire ce qu'ils ne pouvaient empêcher.

Et puis tout le monde était si gai, si heureux, si désireux de voir quelque chose, que c'eut été vraiment cruel de lui barrer la route. Chacun ornait sa boutonnière d'un petit drapeau acheté aux vendeuses de la CroixoRouge. Et aux sergents de ville, qui voulaient faire circuler, on répondait: "C'est pour les blessés du Maroc!"

* * *

Je croyais pour ma part être très en avance, quand je pus enfin franchir la porte, à sept heures et quart. Ah! bien oui? Il n'y avait plus nulle part une place libre! Sur les gradins se pressaient en rangs serrés des gens arrivés là depuis l'aube du jour. Des grappes humaines étaient suspendues aux escaliers. Il y avait des spectateurs jusque sur les toits. Et quand se présentait un afflux nouveau d'arrivants munis de cartes, les préposés au sanctuaire répétaient d'un air désolé: "Entrez si vous voulez, mais vous ne verrez rien." Et, en effet, on ne voyait rien, que des dos, et quelques chapeaux énormes, ce pour quoi nous n'étions pas venus là.

Je désespérais donc de pouvoir remplir mon office et parler de la revue à nos lecteurs, quand une fée bienfaisante se présenta devant moi sous les traits de M. Lépine. Je le vis qui passait dans la cour, la poitrine barrée du grand cordon de la Légion d'honneur. Je me précipitai vers lui, pour lui conter ma peine. Et je fis bien, car un instant après, il nous conduisait, le directeur de "l'Eclair", mon ami Judet, et moi, dans une enceinte où sept ou huit cents personnes étaient juchées sur des chaises, ce qui, au premier abord, ne nous réjouit pas.

Mais comme le même M. Lépine les fit prier de descendre, et qu'elles s'exécutèrent d'ailleurs de fort bonne grâce, nous eûmes tout de suite devant les yeux le magnifique spectacle de l'armée de Paris rangée en face de nous sur trois lignes.

La voiture du président de la république circulait, au loin, dans les rangs, cependant que le canon tonnait à notre droite.

Sur le devant de la tribune officielle, le bey de Tunis, resplendissant comme un soleil, siégeait au milieu des ministres, dont l'habit noir, même rehaussé de l'écharpe parlementaire, semblait un peu sévère à côté de sa tunique couverte d'or. Et, en face, s'alignait, à cheval, le peloton des attachés militaires, dont les uniformes aux couleurs variées et les coiffures aux panaches énormes rappelaient des temps d'élégance militaire que nous avons peut-être un peu trop oubliés.

* * *

M. Fallières remit alors, avec le cérémonial accoutumé, le drapeau des aérostiers, puis le défilé commença, et, vraiment, on n'en vit jamais de plus beau. Le ciel s'était légèrement voilé tout à coup, et il faisait une température à souhait. Peut-être que d'aussi excellentes conditions atmosphériques y furent pour quelque chose, mais le fait certain est que les troupes, quelles qu'elles furent, se présentèrent avec une allure et un alignement que j'ai rarement vus aussi parfaits.

Il y avait dans l'attitude des officiers comme dans celle des hommes, je ne sais quoi de plus fier et de plus résolu que d'habitude. Les musiques sonnaient gaiement, hardiment, "Sambre-et-Meuse" et "Le chant du départ". Les petits clairons redressaient leurs instruments avec une crânerie bien française, et les tambours battaient comme s'ils eussent été endiablés. Des masses imposantes de puissance et de force se succédaient rapidement, dans une atmosphère d'apothéose.

On eût dit qu'à travers les rangs pressés de nos soldats passaient encore quelques restes des effluves irritants venus naguère d'outre-Vosges, et que le vieil esprit militaire, encore réveillé de son sommeil déplorable, avait d'un coup secoué les âmes et redressé les corps.

L'émotion des spectateurs allait grandissant, devant ce spectacle magnifique. On acclamait les officiers de complément ayant pris part à l'épreuve de fond, et les détachements cyclistes, venus à la revue pour la première fois. On applaudissait à outrance l'impeccable défilé de Saint-Cyr, la marche accélérée des chasseurs à pied, scandée par les mâles accents de la "Sidi Brahim", le passage des aviateurs et de leurs appareils, que, par une louable prudence, l'autorité militaire n'avait pas osé lâcher dans les airs. On saluait au passage les deux gros dirigeables, le "Clément-Bayard" et le "Condé", successeur de la malheureuse "République", qui évoluaient lentement avec un formidable ronflement. On faisait fête aux coloniaux et aussi à la brave infanterie, dont les épais bataillons se succédaient dans un ordre admirable. Mais quand apparurent les fusilliers-marins de Lorient, dont les blancs bérets faisaient au loin l'effet d'un champ de colza planté sur le vert de la prairie, l'enthousiasme devint du délire. Tout le monde se dressa, en hommage spontané qui s'adressait à la mémoire des héroïques victimes dont la France porte encore le deuil au fond du coeur.

Bien entendu, l'artillerie et la cavalerie eurent aussi leur bonne part dans le large mouvement de sympathie qui entraînait la nation vers son armée. Les pièces passant au trot dans un bruit de tonnerre, les escadrons lancés au galop et s'arrêtant net, comme une muraille d'acier, à quelques pas des tribunes, toute cette fantasia brillante et magistralement ordonnée obtint son succès accoutumé.

Mais le clou de la revue, si je peux dire, ou du moins son principal attrait de curiosité, était la présentation des nouvelles tenues, qu'ont dessinées les peintres Detaille et Scott. Un bataillon du 28e de ligne les avait revêtues, et ainsi nous avons pu voir l'effet du kaki, du réséda, du vert-pomme et autres couleurs par lesquelles on cherche à supprimer la visibilité des troupes. Je ne suis pas bien sûr, soit dit en passant, que cette visibilité soit aussi dangereuse qu'on veut bien l'affirmer, ni qu'on puisse aisément la détruire. En tous cas, ce n'est point au cours d'une parade aussi rapidement menée qu'il est possible de faire l'expérience, et je dois avouer, pour mon compte personnel, que j'ai distingué à la lorgnette les nouvelles tenues tout aussi clairement que les anciennes. Ce qu'il est permis d'affirmer, par exemple, c'est que leur aspect est fort seyant, et qu'elles paraissent très commodes. Cette double considération suffira, je l'espère, à faire adopter celle d'entre elles qui, dans les manoeuvres, aura paru résister le mieux.

Il n'est pas besoin, je pense, de vanter l'élégance de l'uniforme de gala imaginé par le maître Detaille. La substitution du casque à l'affreux képi, qui ne préserve ni du soleil, ni de la pluie, ni des balles, est à elle seule un bienfait. Quant à la crinière blanche des trompettes de cavalerie, à la flamme des clairons, à la ceinture bleu et or des officiers, tout cela est parfait et d'un aspect charmant. C'est un retour au panache, si complètement, systématiquement et malencontreusement abandonné depuis trop longtemps. C'est le renouveau de nos vieilles traditions.

M. Millerand, à qui nous devons d'en avoir vu revivre une bonne partie, voudra, j'en suis sûr, compléter son oeuvre de restauration si heureuse, en donnant à nos soldats des costumes plus flatteurs pour leur amour-propre que ceux dont on les affuble aujourd'hui, et surtout rappelant mieux que nous avons eu l'armée la plus élégamment habillée de l'Europe, avant de devenir celle qui est vêtue le plus misérablement.

* * *

Maintenant qu'est terminée cette belle fête militaire où se sont affirmés à la fois la puissance des armes françaises et l'intérêt passionné que leur porte le pays, pourquoi faut-il que vienne à la pensée l'obsession de la déchéance fatale qui doit frapper notre armée dans deux mois? Cette superbe artillerie, cette magnifique cavalerie que nous venons d'admirer, il n'en restera rien, ou à peu près, à la fin de septembre prochain. L'infanterie elle-même sera réduite à l'état de squelette et gardera même pas les effectifs nécessaires à son instruction. Ainsi le veut la loi de deux ans, cette concession monstrueuse à la réclame électorale, qui chaque année nous désarme aussitôt que nous sommes le plus complètement armés.

L'armée française a, en effet, cela de particulier que son épanouissement définitif est justement le signal de sa mort. Une mort passagère, sans doute, et qui n'attend que peu de temps la résurrection, mais une mort qui n'en est pas moins réelle et expose le pays, pendant le quart de l'année entière, aux pires aventures et aux plus redoutables dangers.

Ceux qui ont la charge de nos destinées, et qu'a certainement remués jusqu'à l'âme, comme elle nous a remués nous-mêmes, la vision de ces troupes superbes, comprendront-ils enfin que c'est grande pitié de les laisser périr tout à coup, ne fût-ce qu'un mois, ne fût-ce qu'un jour, et que pour eux le devoir s'impose de réparer l'erreur coupable de leurs impardonnables *prédécesseurs*?

# LE COMMERCE DU GRAIN AU CANADA

### LA COMMISSION DES GRAINS ETUDIE LES MOYENS A PRENDRE POUR ETABLIR A WINNIPEG UN MARCHE D'ECHANTILLONS ET POUR CONSTRUIRE UN IMMENSE ELEVATEUR.

Winnipeg, 5 — M. W. D. Staples, de la Commission des Grains a fait hier après-midi, une intéressante conférence, sur les conditions commerciales en rapport avec l'établissement d'un marché de grain échantillon à Winnipeg; il a aussi parlé de l'établissement d'un élévateur de 3,250,000 boisseaux de grain à la tête des grands lacs.

M. Staples, le Dr Magill et F. E. Gibbs sont arrivés en cette ville récemment.

Le but du voyage de la Commission est de s'enquérir de certaines questions techniques se rapportant à l'établissement d'un marché en cette ville.

L'élévateur sera érigé à Port Arthur. L'endroit a été choisi par une commission de trois membres, ingnieurs de grande expérience. Les soumissions seront demandées dès le 1er août, et les contrats seront immédiatement accordés. Si le besoin s'en fait sentir, on pourra construire un élévateur près de celui actuellement projeté, d'une capacité de 30,000,000 de minots.

La Commission a l'intention de faire une tournée à travers les provinces de l'Ouest, dans les premières semaines d'août, dans le but de se rendre compte des besoins des colons et des cultivateurs. La Commission a été mise au courant des difficultés de conserver et de transporter le grain, aux élévateurs.

La Commission a également pris des mesures pour la mise en entrepôt des grains endommagés par la pluie ou l'humidité.

On dit que le gouvernement a l'intention d'établir un entrepôt dans lequel on pourra effectuer le séchage de 2,000 boisseaux à l'heure. La question du séchage des grains ou des moyens à prendre pour en empêcher la détérioration paraît maintenant résolue.

La Commission a édicté les règlements suivants:

Le grain non nettoyé, humide ou condamné, sera accepté au risque du propriétaire, quant à sa mise en entrepôt.

La remise en entrepôt quand elle sera ordonnée par l'inspecteur, sera faite au taux de 1-2 cent par minot.

Tous les grains endommagés seront transportés au risque du propriétaire.

Les personnes qui auront des protestations à soumettre, sont priées de s'adresser à la commission des grains, à Winnipeg.

# CURIOSITES SCIENTIFIQUES

### OU EST LE "TITANIC"?

Où est le "Titanic"? se demande M. le docteur F. Borel dans ses "actualités scientifiques" de "l'Opinion". Qu'est-il devenu après sa disparition sous l'eau?

"La chute dans les profondeurs fut lente, très lente, et l'on peut même admettre que l'épave n'est pas encore parvenue au lieu de son dernier repos. Verticale n'a pas été cette descente; elle s'est effectuée suivant une ligne oblique, influencée qu'elle était par les courants sous-marins. De telle sorte que nous pouvons déjà entrevoir une éventualité. Si l'on suppose que l'obliquité de la chute ait porté le navire vers des fonds plus relevés — et il en est de voisins, tels que ceux du banc de Terre-Neuve — rien de surprenant à ce que le "Titanic", au lieu d'être enfoui sous cinq mille mètres d'eau, ne se trouve beaucoup plus près de la surface, par deux ou trois cents mètres seulement...

"L'action des courants sous-marins n'est pas la seule cause qui ait modifié la ligne de chute du "Titanic"; à côté, les phénomènes "d'implosion" ont pu intervenir dans une large mesure. Si fréquemment se manifeste à nos yeux l'explosion, nous sommes moins habitués à voir se produire le fait contraire, que les océanographes désignent sous le nom "d'implosion." Le navire s'enfonce, aussitôt la pression du liquide environnant se manifeste par des phénomènes de plus en plus accentués.

"Ce sont d'abord les nombreuses ampoules électriques qui, fragiles, se brisent les premières, incapables de supporter la pression ambiante. Bientôt, les bouteilles, les boîtes de conserve, en un mot tous les récipients fermés qui se trouvent à bord seront enfoncés à tour à tour, suivant leur degré de résistance; il n'est pas jusqu'aux oeufs — et il y en avait peut-être des milliers dans le "Titanic" — qui ne subissent le sort commun. La descente continue, la pression augmente toujours; ce sont alors d'autres récipients plus solides qui vont également, sous l'influence de la pression, se replier pour ainsi dire sur eux-mêmes: les caisses à eau, les chaudières. Toutes ces cavités, ayant pu jusque-là servir de dernier refuge à certaine quantité d'air, avaient retardé la chute de l'épave, en lui conservant un certain degré de flottabilité; au moment où elles ont cédé devant la compression, le mouvement de descente s'est, du même coup, accentué dans une large mesure.

"Mais, voici que tout à coup, la chute se ralentit à nouveau, bien plus, l'épave semble remonter; elle remonte, en effet, vers la surface. La coque du navire, fortement comprimée, ne peut plus résister et, comme elle présente certaines solutions de continuité, c'est au niveau de celles-ci que la pression portera tout son effet. Les panneaux fermant les cales sont soulevés, ils se dégagent de la masse et — taillés dans du bois — ils vont aussitôt prendre leur vol vers la surface.

"Désormais, les marchandises sont en contact direct avec l'eau et, peu à peu, nous allons assister à un véritabel triage de la cargaison. Toutes les caisses de marchandises légères vont se présenter tout à tour à l'ouverture des cales et s'échapper du navire: à peine celui-ci est-il allégé, qu'il s'alourdit encore plus, puisque la place de ces colis est aussitôt prise par l'eau dans laquelle il s'enfonce.

"En un mot, tout ce qui aidait l'épave à se maintenir encore dans une sorte d'équilibre instable au milieu des eaux abandonne la coque, qui s'enfonce de plus en plus, après quelques soubresauts, qui sont les derniers mouvements de son agonie. C'est la fin: la masse lourde du "Titanic" atteint le fond des mers, s'incline et se couche pour son dernier repos."

# M. COCHRANE A WINNIPEG

### Le ministre des chemins de fer parle du port terminus de la Baie d'Hudson.

Winnipeg, 5 — M. Cochrane, ministre des chemins de fer, est revenu de son voyage dans l'Ouest et repartira pour la Baie d'Hudson le 10 du mois d'août. Il a déclaré qu'à son retour à Ottawa, après avoir fait le tour du Labrador, il sera à même de juger la question de savoir quel sera le port terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson. On sait que deux ports, Fort Churchill et Port Nelson, se disputent cet honneur.

Il sera très facile, a ajouté le ministre, d'établir un service régulier des vaisseaux de l'Etat dans la baie et pour faciliter la navigation pendant la saison un service de télégraphie sans fil sera créé.

M. Cochrane n'a pas voulu se compromettre en donnant son opinion sur le refus du G. T. P. de compléter la section du Transcontinental national entre Superior Junction et Winnipeg, se retranchant derrière le Dr Reid qu'il a, dit-il laissé à Ottawa, avec pleins pouvoirs pour trancher cette difficulté.

Les autorités du Grand Tronc Pacifique ont déclaré, ce matin, que leur compagnie n'était, par son contrat, nullement obligée d'entreprendre une section quelconque, tant que le réseau entier ne leur était pas transféré. Elle exploite cette section à titre de locataire et paie un loyer au gouvernement jusqu'à ce que la ligne entière lui soit concédée.

# L'OUVERTURE DU CANAL DE PANAMA

### ELLE N'AURA PAS LIEU L'ANNEE PROCHAINE, SI LE CONGRES NE PREND PAS DE DECISION POUR LA CONTINUATION DES TRAVAUX.

Washington, 5—A moins que le Congrès n'agisse et prenne des dispositions pour la continuation des travaux du canal de Panama, durant la présente session, le président Taft et le secrétaire de la guerre, M. Stimson, ne croient pas que les ingénieurs pourront tenir leurs promesses et ouvrir le canal à la navigation pour l'année prochaine.

Selon les informations reçues à la Maison Blanche, aujourd'hui, l'espoir de voir voter ces dispositions par la Chambre est devenu très faible. Le secrétaire Stimson est d'opinion que l'on ne critique pas à la Chambre la manière dont les travaux du canal sont conduits mais il croit que cette question des droits de péage a complètement divisé les deux chambres, et qu'il y a peu d'espoir qu'elles arrivent à une entente.

Le projet de loi sur le canal de Panama a été de nouveau mis de côté, aujourd'hui, par le sénat, mais ce qui est venu raviver l'espoir du président Taft, c'est la nouvelle que M. Adamson, député de Georgie, avait l'intention de présenter un projet demandant de voter de suite les fonds nécessaires à l'achat de la machinerie et à l'administration du canal. On croit que M. Adamson présentera son projet dès qu'il jugera qu'il n'y a plus espoir d'un accord sur le bill du canal actuellement en discussion. Le président Taft est très ennuyé par la possibilité d'un retard de l'ouverture du canal, car quand il posa la première pierre de l'exposition Panama-Pacifique à San Francisco, en octobre dernier, il a formellement promis aux populations de la côte que le canal serait ouvert à la navigation, l'année prochaine. Il annonça que le premier navire qui ferait la traversée du canal serait l'Orégon et ne cacha pas qu'il serait heureux d'être à son bord quand il ferait cette traversée, qui fera date dans l'histoire. Jusqu'ici, le président a refusé d'écrire un message spécial au Congrès au sujet du canal de Panama. Il dit à plusieurs visiteurs qu'il ne jugeait pas nécessaire de faire connaître sa position aux députés, mais durant ces derniers jours, les membres de la Chambre lui auraient, paraît-il, signifié, qu'ils n'accepteraient aucun message présidentiel à ce sujet.

### SIR WILFRID DANS L'ONTARIO

Toronto, 6 — Le "World" annonce qu'avant l'ouverture du parlement fédéral, Sir Wilfrid Laurier portera la parole dans deux assemblées du Nord Ontario. On a interviewé M. Charles Murphy, qui accompagnera l'ancien premier ministre dans sa tournée. M. Murphy a demandé à Sir Wilfrid s'il viendrait. Le chef libéral a répondu qu'à moins d'incidents imprévus, il prononcerait deux discours dans le Nouvel Ontario avant le 15 septembre.

# L'ILE AU TRESOR

Une expédition va partir de Plymouth pour se mettre à la recherche du "trésor des Jésuites."

Ce trésor, qui n'a rien à voir avec le fameux milliard des congrégations, est perdu depuis longtemps. Tant en or qu'en pierreries, sa valeur s'élève à 20 millions de livres. Saisi sur les Jésuites à l'époque où ceux-ci furent expulsés du Pérou, des navires espagnols le rapportaient en Europe lorsqu'ils furent attaqués et pris par des pirates qui débarquèrent leur butin dans l'île des Cocos où ils l'enfouirent dans une mystérieuse cachette.

Quelles circonstances empêchèrent les voleurs de réaliser leur capture et d'en tirer parti, l'histoire ne le dit point; mais le temps s'écoula si bien que tous les pirates moururent et que le dernier emporta dans la tombe le secret du dépôt.

Un syndicat s'est formé dans l'espérance de retrouver ce trésor. Il a frêté un vapeur, le "Melmore," précédemment au service de la Great Western Railway Coy, qui se prépare à quitter Plymouth. Après avoir fait du charbon à Barry, ce navire va prendre la mer, passer le détroit de Magellan et toucher à Panama où il sera rejoint par deux femmes qui se rendent en cette ville par une voie plus directe et qui se sont chargées de diriger l'entreprise.

Les femmes, deux soeurs, ont passé toute l'année dernière dans l'île des Cocos, occupées à s'assurer de la location de la zône où l'on suppose que se trouve la caverne renfermant le trésor.

C'est sur leurs renseignements, d'après leurs études et leurs plans que le syndicat s'est constitué. Ces dames ont déjà quitté Londres pour Panama. Elles se font appeler Mrs. Barry Till et Miss Davis. La date précise du départ du "Malmore" n'est pas encore fixée; on pense qu'il lui suffira de six semaines pour atteindre l'île des Cocos. Des photographes, attachés à l'expédition, emporteront les films nécessaires pour cinématographier toutes les phases de la recherche.

C'est fort bien. Cependant, malgré la concession obtenue du gouvernement de Costa Rica, le "Melmore" fera bien de se hâter, car on annonce qu'un syndicat rival se dispose à entrer en scène. Le trésor des Jésuites, à supposer qu'on le trouve et surtout qu'il existe, sera au plus diligent.

# Le Canada devra être consulté

**LE TRES HON. R. L. BORDEN DEFINIT SON ATTITUDE AU SUJET DE LA POLITIQUE NAVALE DE NOTRE PAYS.—DESAPPOINTEMENT PREDIT.**

**M. Churchill nous rendra visite**

Londres, 6—Le très hon. R. L. Borden, premier ministre du Canada, qui a invité les membres du cabinet anglais à rendre visite à son pays, a défini clairement son attitude au sujet de l'aide navale que doit offrir le Canada à la mère-patrie. M. Borden et ses collègues ont dit aux ministres anglais que le Canada était prêt à contribuer au maintien de la suprématie navale de la Grande-Bretagne, mais qu'il voulait être consulté sur la façon de dépenser l'argent qu'il fournira. Quand les ministres canadiens, le très hon. R. L. Borden et les honorables MM. Hazen, Doherty, Pelletier et Foster arrivèrent à Londres, il fut annoncé à grand bruit qu'ils venaient offrir une escadre de quatre "dreadnoughts" à l'Angleterre.

Cette nouvelle fut acceptée comme authentique, par le public. Aussi, il y aura certainement quelque désappointement quand on saura la part exacte que prendra le Canada dans la défense navale de l'empire. M. Borden a déclaré qu'on ne saurait pas, avant qu'il ait consulté tous les membres de son ministère, les projets navals du Canada. Il s'est exprimé ainsi: "Nous ne sommes que cinq ici, et le cabinet se compose de dix-huit membres. Notre mission est simplement de nous rendre compte de l'état réel des affaires et de nous procurer tous les renseignements qui devront être étudiés par le cabinet.

Ces renseignements nous ont été donnés par les membres du ministère anglais, et le comité de la défense impériale, aux cours de conférences avec les ministres canadiens qui ont aussi eu l'avantage de consulter les membres de l'Amirauté et du bureau des affaires étrangères. Ces conférences seront poursuivies pendant la visite au Canada, de M. Winston Spencer Churchill, premier lord de l'Amirauté".

M. Borden n'est pas très communicatif, quand on lui demande ce que fera le Canada. Toujours, il s'en tient à sa première déclaration et répète qu'il est à Londres pour obtenir des renseignements et non pour faire des offres. Cependant, il redit avec fermeté que le Canada, quoiqu'il fasse, devra être consulté sur la façon dont sera dépensé son argent. Sir Wilfrid Laurier était considéré comme un maître dans l'art de ne pas se compromettre. Les Anglais croient qu'il a été surpassé par M. Borden.

Si M. Borden garde le silence sur ce que fera le Canada, il dit ouvertement ce que le Canada exige pour toute contribution qu'il fera. L'une de ces exigences est un véritable parlement impérial représentant tout l'empire.

M. Churchill a accepté l'invitation que lui a faite M. Borden, de visiter le Canada. On croit qu'il fera le voyage sur un navire de guerre.

# ON RECOLTERA 220,000,000 DE MINOTS DE BLE

**Telle est la récente déclaration de M. Walker, commissaire d'immigration du gouvernement fédéral.**

Winnipeg, 6—M. J. Bruce Walker, commissaire d'immigration, est de retour d'un voyage dans les provinces de l'Ouest. Il disait hier matin:

"Toute la semaine dernière il a fait un temps idéal dans les trois provinces des prairies. Les récoltes promettent beaucoup. Les pluies généreuses de juillet ont eu un bon effet sur les céréales et les tiges qui, il y a quelques semaines, étaient courtes, sont maintenant longues, fortes et très vivaces. La superficie toujours croissante des terres à blé et à avoine assure une récolte abondante en dépit du mauvais temps qui a sévi ou sévira en certains endroits.

"Cette année, l'Ouest fournira 220,000,000 de boisseaux. Dans le Manitoba, bien que l'étendue de terrain affectée au blé soit la même que l'an dernier, les résultats seront de beaucoup meilleurs. On s'attend à une production énorme, de qualité supérieure.

"Dans la Saskatchewan, la récolte du blé et de l'avoine sera magnifique et très abondante. Au delà de 151,844 acres de nouvelle terre ont été semées en blé cette année et représenteront à peu près 2.90 pour cent de plus que la superficie de l'an dernier.

La superficie entière de blé dans la Saskatchewan atteint cette année, le chiffre phénoménal de 5,384,000 acres, soit un excédent d'un demi-million d'acres sur tout le reste du Dominion. Si le temps se maintient beau pendant encore une ou deux semaines, on prévoit que la Saskatchewan seule produira 150,000,000 de minots de blé de la plus belle qualité.

"Dans l'Alberta, c'est la même chose. Il fait un temps superbe et la récolte sera très abondante. Dans presque tout l'Ouest, elle sera de dix jours à deux semaines plus avancée que l'an dernier. On coupe actuellement l'orge dans l'Alberta et dans deux ou trois jours, au sud de la province, on coupera le blé d'hiver.

"On aura besoin d'un surplus de 50,000 hommes pour faire l'immense récolte de 220,000,000 de minots. Le besoin de cette aide se fait de plus en plus sentir. Sans cela le progrès de l'Ouest sera paralysé.

Trouver le personnel suffisant pour faire la récolte est le plus pressant problème de l'Ouest. Voilà le moment pour l'Est de sauver l'Ouest."

# LA BIBLIOTHEQUE DU CULTIVATEUR

## DEUX OPUSCULES INTERESSANTS.

### Traitement de la crème pour la fabrication du beurre.

C'est un fait reconnu que le prix du beurre est largement influencé par la qualité du produit et celle-ci déterminée, dans une large mesure, par celle de la crème employée à la fabrication. Cette vérité a paru d'une importance si capitale pour les patrons de beurrerie et fabricants de beurre du Canada que le Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa vient de faire préparer, par le chef du service de l'industrie laitière, sous la direction du commissaire de cette division, un bulletin spécial intitulé: "Traitement de la crème pour la fabrication du beurre." L'auteur donne d'abord quelques remarques sur l'hygiène et sur l'alimentation des vaches et étudie ensuite les différentes phases de la production: traite du lait, séparation, conservation et livraison de la crème, traitant chacune de ces opérations en homme du métier plutôt qu'en fonctionnaire dans son bureau. Il expose d'après les résultats obtenus aux expériences faites dans les fermes et beurreries, les avantages que présentent la production d'une crème riche, une réfrigération et une conservation bien comprises, enfin une livraison faite à de fréquentes intervalles. A ce sujet il fait la remarque suivante: "Le goût de vieux" si fréquent dans le beurre de crème de petits séparateurs, provient le plus souvent de ce que la crème a été gardée plus de deux jours sur la ferme. On n'y remédiera guère tant qu'on persistera à ramasser la crème moins de trois fois pas semaine."

Pour conclure, il donne en résumé un certain nombre de conseils importants à l'usage des patrons, propriétaires de beurrerie et fabricants de beurre.

Ce bulletin est classé sous le No. 32 de la série de l'industrie laitière et de la réfrigération et a été édité en nombre suffisant pour qu'il *soit possible* d'en fournir à toutes les beurreries un exemplaire pour chacun de leurs patrons. Les demandes à cet effet devront être adressées au commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération.

Un exemplaire en sera de même envoyé aux particuliers qui en feront la demande au bureau des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

### FOLLE AVOINE ET FAUSSE FOLLE AVOINE

Un bulletin récemment publié par la division des semences du Ministère de l'Agriculture fait connaître un type plus ou moins quemment confondu avec la folle avoine proprement dite, laquelle est, on le sait, une des plus nuisibles parmi les mauvaises herbes. Cette publication, dont M. Norman Criddle est l'auteur, expose les expériences faites sur ces inoffensif de folle avoine, frédeux plantes en plein champ et décrit leurs caractères distinctifs. Suivant cette théorie, il est relativement facile de distinguer les deux espèces en cours de croissance; la variété fausse pousse de la même manière que l'avoine cultivée ordinaire; la folle avoine proprement dite se comporte différemment. Mais il est plus difficile de distinguer leurs graines, spécialement lorsqu'il s'agit de certaines des plus petites variétés de fausse folle avoine. Cette difficulté diminue avec les espèces plus grosses et un oeil exercé n'a pas de peine à discerner au premier abord la fausse folle avoine par sa forme plus volumineuse et sa ressemblance ordinairement plus parfaite avec la variété cultivée dans laquelle elle se trouve. Généralement aussi, l'enveloppe extérieure de la graine est plus ouverte sur la face antérieure dans les variétés d'avoine cultivée et la fausse folle avoine, ce qui rend leur enveloppe intérieure très visible; au contraire ces bords de l'enveloppe extérieure se rejoignent presque dans la vraie folle avoine.

Ceux de nos lecteurs qui ont intérêt à distinguer la folle avoine de la fausse folle avoine, feront sagement de demander par la poste, un exemplaire du bulletin No S, 7 au bureau des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

### EXCURSION DU G. T. R. VERS L'OUEST CANADIEN

La compagnie du Grand Tronc a pris, cette année encore, ses dispositions pour ses excursions vers l'Ouest via Chicago; les départs auront lieu de toutes les gares des provinces de Québec et Ontario. L'étendue du territoire mis en culture, grâce à la construction du Transcontinental, s'est considérablement accrue. La compagnie a pris ses dispositions pour le transport des immigrants et des aide-fermiers qui se rendront dans l'Ouest pour la récolte.

Le coût du transport de Kingston, Renfrew et l'Est du Canada ne sera que de $10, et le 28 août, de Toronto, Orilla, Scotia Jct. et l'Est du Canada, jusqu'à Winnipeg, Man., d'où pourront rayonner les colons.

Les travailleurs aux récoltes seront transportés de Winnipeg à MacLeod, Calgary et Edmonton au prix de 1-2 cent du mille.

Au retour, sur présentation de certificats des fermiers où ils ont travaillé, les ouvriers pourront retourner à Winnipeg aux mêmes conditions, plus $18 de Winnipeg, à leur point de départ à l'Est du Canada.

On a raison de croire que ce voyage aussi rémunérateur qu'agréable aura pour effet d'attirer un très grand nombre de personnes.

On pourra obtenir toutes les informations voulues en s'adressant à l'agent du Grand Tronc.

# LES MOUCHES

## IL FAUT LES DETRUIRE

Avec les chaleurs, les mouches font leur réapparition. On ne saurait trop répéter que les mauches constituent un véritable fléau; nous ne voulons pas parler de l'agacement qu'elles procurent par leur va-et-vient et leur bourdonnement perpétuel; mais fléau par les maladies qu'elles peuvent transmettre. Si bien que l'expression "il est si bon, il ne ferait pas de mal à une mouche" devient absolument fausse. Si l'on veut être vraiment bon, bon avec intelligence, il faut faire beaucoup de mal aux mouches!

Voici, d'ailleurs, ce que la science nous apprend: chaque mouche véhicule de 250,000 à 6,600,000 bactéries, et Dieu sait avec quelle rapidité se multiplient ces dernières! Une mouche, prise à New-York et examinée dans un laboratoire portait dans son suçoir 100,000 bactéries fécales... Lorsqu'elles se noient dans le lait ou tout autre liquide, elles peuvent y introduire des éléments morbides et charrier de graves maladies infectieuses telles que la fièvre typhoïde, le choléra et la diarrhée. Les mères de famille ne savent malheureusement pas jusqu'à quel point la mouche domestique est responsable de la mortalité infantile pendant l'été.

Justement inquiets de la santé de leurs enfants et aussi de la leur propre, les Anglais, chaque année, étudient les moyens de défense.

Les bactériologistes et les médecins sont tous d'accord, dit la "Pall Mall Gazette", pour affirmer que la mouche domestique est un actif propagateur des maladies de toutes sortes et fait courir à la communauté de graves dangers. Le ministère du commerce et le conseil municipal de Londres ont chargé des médecins d'étudier les habitudes de ces insectes et de rechercher les mesures les plus efficaces pour lutter contre le fléau.

"Tuez les mouches partout où vous les trouverez. Tuez-les, massacrez-les sans pitié!"

On a calculé, qu'une seule mouche peut, en un été, produire vingt-cinq millions de descendants! La mouche doit être pourchassée et détruite parce que c'est un insecte dangereux qui se nourdit de tout ce qu'il trouver sur les seaux à ordures et sur le fumier, aussi bien que sur les reliefs des tables.

L'Angleterre n'est pas seule à faire campagne contre l'insecte horripilant.

Si la campagne "antimouche", poursuivie depuis plusieurs années et en Angleterre et en Amérique pendant l'été, ne donne pas *des résultats plus satisfaisants*, c'est que les méthodes employées ne sont ni scientifiques, ni rationnelles. Faire la chasse aux mouches, donner des primes aux chasseurs *d'insectes peut diminuer* le nombre de ces animalcules malfaisants, mais non les faire disparaître.

Il existe, cependant, une méthode permettant de détruire les mouches avant même leur éclosion: c'est la méthode imaginée par "Delenda Musca", à la suite d'un concours ouvert par le "Matin' en 1906 et doté d'un prix de 10,000 francs.

Pour empêcher les larves d'éclore, il suffit, pendant les mois de printemps — mai ou juin — d'arroser les fosses d'aisance, les puisards, les fumiers, en mélangeant de l'huile de schiste avec son volume d'eau.

Il faut environ deux litres d'huile de schiste par mètre superficiel de fosse.

Un dernier conseil: Ménagères, videz souvent vos boîtes à ordures et couvrez-les bien!

## Ou les grandes familles abondent

Suite de la page 3

cinq autres institutions appelées collèges mais qui sont en réalité des écoles commerciales.

Le diocèse de Joliette a une population canadienne-française de 63,000 âmes et 1 collège classique, sept académies commerciales, 280 écoles de paroisse où fréquentent 11,200 élèves.

Dans le diocèse de Nicolet, pour une population de 90,000 âmes, on trouve 1 collège classique et 6 académies commerciales, et 488 écoles où fréquentent 16,000 élèves.

Dans le diocèse de Rimouski, pour une population catholique de 120,000 âmes, il y a 1 collège calssique et 607 écoles paroissiales comptant 20,000 élèves.

Dans le diocèse des Trois-Rivières, pour une population canadienne-française d'environ 85,000 âmes, il y a un collège classique, 8 académies pour garçons, 290 écoles catholiques et environ 17,000 élèves.

Dans le diocèse de Valleyfield, pour une population canadienne-française d'environ 50,000 âmes, il y a deux collèges classiques, 5 académies commerciales pour garçons, 218 écoles paroissiales et environ 6,500 élèves. Cette énumération donne une idée très juste du nombre des écoles et collèges de la province de Québec.

La moyenne des lettrés est aussi élevée que dans n'importe quelle autre partie de l'Amérique du Nord. Tous les enfants savent lire et écrire, et aucun d'eux n'est privé des avantages de l'école.

Les Canadiens-français comptent peu de millionnaires, mais ils en comptent quelques-uns. D'autre part, ils n'ont pas de pauvre. Les pauvres, même dans la grande ville de Montréal, ne sont pas Canadiens-français. Pour ce qui est des plus petites villes, nous prendrons un exemple à Nicolet. Causant avec un Nicolétain je lui demandai s'il y avait beaucoup de pauvres dans sa ville. Il répondit qu'il n'y avait à proprement parler pas de pauvres. Chacun gagne sa vie et vit confortablement. Nos cultivateurs jouissent même de la prospérité." Je lui demandai encore si les familles nombreuses ne tendent pas à appauvrir le peuple de là-bas, et il rit et dit qu'aux fermes les familles nombreuses ont un avantage très clair en ceci que, quand les cultivateurs de langue anglaise ne peuvent trouver d'aide, les Canadiens-français n'en manquent jamais.

On ne voit pas autant de maisons de refuge dans Québec qu'en d'autres endroits.

Il y a toujours, naturellement, des vieilles gens infirmes qui ont besoin de l'assistance publique, mais ce sont les institutions religieuses qui en prennent soin, et c'est pourquoi l'on voit moins de maisons de refuge que dans d'autres parties de l'Amérique du Nord.

Un touriste visitant Québec fut un jour conduit par un "charretier" aux chutes Montmorency. Il remarqua, le long de la route, les fermes profondes et étroites des Canadiens-français. Elles sont curieuses avec leurs maisons rapprochées et la terre en culture s'étendant parfois sur une longueur de plusieurs milles, comme un ruban. Le "charretier" se tournant vers le visiteur, lui dit: "Monsieur, tous ces gens sont propriétaires de leurs fermes." Il y a moins d'hypothèques dans la province de Québec que dans n'importe quelle autre partie du pays.

Pour résumer la situation du Canada français, qui est la province de Québec: "C'est un pays sans riches, sans pauvres, où la vie ouvrière ne connaît pas de difficultés, où le divorce n'existe point; peuplé d'enfants aux visages heureux, d'hommes robustes, de femmes travaillant ferme mais physiquement parfaites, religieuses et heureuses. Quant à l'avenir, sa population occupe seulement un dizième de ce qu'elle pourrait occuper et dont elle pourrait tirer sa subsistance. Il possède de vastes pouvoirs hydrauliques et possède la plus grande ville du Canada ainsi que les plus anciennes. Dans l'une de ces villes industrielles, à Chicoutimi, on trouve une union ouvrière conduite en vertu des principes posés par Léon XIII, dans son encyclique sur les conditions du travail, lesquels permettent aux capitalistes et aux ouvriers de vivre dans la paix et l'harmonie.

L'un des plus beaux spectacles qu'il ait été donné à l'auteur de voir, c'est celui d'une retraite prêchée dans la ville de Québec, et à laquelle n'assistaient que des ouvriers qui étaient venus là vêtus de leurs habits de travail et qui portaient leur dîner avec eux. Et des milliers d'entre eux remplissaient l'édifice jusqu'aux portes. Après les cultivateurs, ces ouvriers sont la force de la province de Québec, et ils sont tous pères de nombreux enfants qu'ils élèvent confortablement, sinon dans le luxe, et toujours dans la crainte de Dieu.

EUGENE ROUILLARD.

### L'ELEVAGE DU BETAIL DANS L'OUEST

**Une importante réunion a eu lieu à Winnipeg pour aviser aux moyens de relever cette branche de l'industrie.**

Winnipeg, 29—Une importante réunion a eu lieu ce matin, à la gare du Pacifique, pour discuter la situation alarmante créée par la diminution de l'élevage du bétail dans les quatre provinces de l'Ouest et aviser si possible aux moyens pratiques pour décider les fermiers à relever cette branche de l'industrie. La presse n'était pas admise à la réunion.

Le département industriel du Pacifique Canadien était le promoteur de cette réunion à laquelle assistaient l'hon. Duncan Marshall, ministre de l'agriculture de l'Alberta, l'hon. Lawrence, ministre de l'agriculture au Manitoba; Dr. Rutherford, ancien directeur de la commission fédérale de l'élevage; le secrétaire de la "Saskatchewan Livestock Association" qui représentait l'hon. Martin Burrell, ministre de l'agriculture.

### UN CADEAU DES ALGERIENS

Alger, 6—Les indigènes musulmans ont offert un aéroplane à la France. Le nouvel avion sera appelé "Musulman Français."









# CHRONIQUE LOCALE

Nous avons eu cette semaine, à nos bureaux, la visite de MM. J. H. Lafond et J. P. Berthiaume, de Montréal, en voyage d'étude dans l'Ouest.

M. J. H. Lafond n'était pas venu à Edmonton depuis 1905, c'est dire quels changements prodigieux il a trouvés dans la capitale d'Alberta.

Nous apprenons avec regret que le Frère Stéphens, du Collège St. Mary, à Oakland, Californie, est très gravement malade.

Le Frère Stephen est l'oncle de MM. Lessard, de notre ville.

Mlle Régina Lamothe, de St-Célestin, Qué., belle-soeur de M. E. Arsenault, est en visite à Edmonton pour quelques semaines.

Mlle Ant. Royal, fille de M. et Mme Jules Royal, est partie la semaine dernière pour le couvent des Dames de la Sagesse, à Ottawa; avant l'ouverture des classes elle sera l'invitée de Mme (Dr) Valade, soeur de Mme Royal.

Mme J. A. Charbonneau, Mme Poirier, Mlles J Tessier et Eva Martel, et M. Jos. Tessier, d'Edmonton, sont actuellement en villégiature au Lac Wabamun.

On annonce l'arrivée, vers la fin de septembre à Edmonton, de MM. Génin, de Montréal, et Cochery, ancien ministre des Finances, de France. Ces messieurs doivent effectuer un voyage d'études de plusieurs semaines dans l'Ouest canadien.

M. Paul Bidouze et M. Brouard sont arrivés de France, mardi matin; ces messieurs sont en voyage d'affaires de deux mois dans l'Ouest canadien.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme J. A. Lessard, qui était dangereusement malade à Montréal, il y a quelques semaines, est entièrement rétablie. Les nombreux amis de M. et Mme J. A. Lessard à Edmonton apprendront certainement cette nouvelle avec un vif plaisir.

M. Jacob, gérant de la "National Land Co" était en voyage d'affaires à Saskatoon la semaine dernière. M. Jacob, dont la compagnie possède de vastes propriétés foncières dans la ville de Saskatoon, était accompagné de quelques acheteurs parmi lesquels nous citerons Mme Denis et M. L. G. de Kermor, de notre ville. Nos concitoyens nous sont revenus enthousiastes de Saskatoon, dont l'activité très grande fait présager un brillant avenir, et ils ont fait des achats importants dans la subdivision Castle.

M. L. Boudreau, député du comté de St-Albert, est parti, cette semaine, pour la province de Québec. M. Boudreau sera de retour au début de septembre.

M. et Mme L. Dubuc sont arrivés lundi dernier de Montréal, où ils ont fait un séjour de deux mois.

Le Dr Couillard, de Végreville, était de passage à Edmonton cette semaine.

## LE SEJOUR DU DUC DE CONNAUGHT A EDMONTON

### Programme de la visite ducale

Le train spécial ayant à bord le Duc de Connaught et sa suite arrivera à la gare du C. N. R. à 10 heures du matin, le mardi 3 septembre. Au débarcadère du train seront présents: le lieutenant gouverneur d'Alberta, l'hon. A. L. Sifton et le maire d'Edmonton. Précédé par un escadron de policiers montés le Duc sera conduit au Palais de Justice, où seront lues les adresses de bienvenue.

A 1 h. 30 le duc et la duchesse déjeuneront à la Maison du Gouvernement; à 3 h. 30 le gouverneur général procédera à l'inauguration officielle du palais provincial; le soir un grand banquet aura lieu dans la salle des séances parlementaires.

A 10 h. 30 le mercredi 4 septembre, le Duc et la Duchesse partiront en automobile pour effectuer une promenade à travers la ville et aux environs. A 4 h. il y aura revue des vétérans et des cadets. A 9 h. du soir Leurs Altesses Royales assisteront à une grande réception publique donnée par le maire et les échevins à la salle des séances au palais provincial; à 11 h. 30 le duc, la duchesse et leur suite repartiront pour Calgary.

## LES PREPARATIFS POUR L'EXPOSITION D'EDMONTON

Nous sommes à la veille de l'exposition d'Edmonton et le parc où elle doit se tenir est le théâtre d'une fiévreuse activité.

L'hon. Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture d'Alberta, a promis de présider à l'ouverture officielle mardi, 13 août. La plupart des constructions nouvelles sont entièrement terminées; il ne reste plus qu'à poser la toiture du pavillon du concours hippique. En dépit de l'agrandissement des écuries et étables il devient fort difficile de trouver des stalles vacantes pour tous les animaux. Ces derniers seront deux fois plus nombreux qu'à l'ordinaire. Les courses s'annonçent comme devant être les plus intéressantes de l'Ouest cette année. La plupart des propriétaires d'écuries de courses de Winnipeg, y compris le lieutenant gouverneur Cameron, auront des chevaux portant leurs couleurs à Edmonton. On compte sur l'arrivée à Edmonton de 30,000 étrangers durant la semaine de l'exposition.

## NOUVELLES BREVES

On annonce que l'hon. M. Monk a l'intention de démissionner comme membre du cabinet Borden si le premier-ministre consent à donner une somme d'argent ou des navires à l'Angleterre sans compensation.

* * *

On annonce que deux cents Canadiens-français sont partis samedi soir de Montréal à destination de l'Ouest canadien.

* * *

Il ressort d'une enquête fédérale que l'élevage du mouton est assez florissante en Alberta. Il y a actuellement dans cette province plus de 250,000 moutons.

* * *

Un de nos visiteurs d'Edmonton, le capitaine R. W. Machell, de Londres, est parti cette semaine pour la vallée de la Rivière La Paix, dans l'intention de mettre la dernière main à un vaste projet de colonisation coopérative. L'intention du capitaine est d'envoyer 2000 immigrants l'an prochain dans la région de la rivière La Paix.

* * *

Lord Strathcona a célébré mardi son 92e anniversaire de naissance.

* * *

Le colonel Sam Hughes a déclaré mardi, à Vancouver, qu'il redoutait l'invasion du Canada par les troupes américaines; il a en conséquence pressé vivement les jeunes gens d'entrer dans la milice pour se préparer aux combats futurs.

* * *

Une dépêche de Brazzaville indique que l'aviateur Lathem, tué au Congo, est mort comme un brave, la carabine à l'épaule, sans souci du danger qu'il aurait pu éviter en fuyant.

## LES NOTRES DANS L'OUEST

Nous lisons dans le "Soleil" de Québec:

Nous apprenons que le Dr Justin Trudel, fils du Dr Fred Trudel, ex-M.P.P., de St-Stanislas de Champlain, vient de subir avec grande distinction son examen devant le collège des médecins de la Saskatchewan et partira prochainement pour Régina, où il a l'intention de pratiquer sa profession.

## LES OBLIGATIONS DU C. N. R.

Prince Albert, Sask., 7—L'hon. Frank Cochrane, ministre des chemins de fer et canaux, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral garantissait toutes les obligations du Canadien Nord sur la ligne de Prince Albert pour aller joindre celle du chemin de fer de la Baie d'Hudson, près de Plit Lake.

## DISPARITION ETRANGE DU MAIRE DE WETASKIWIN

**Le disparu est A. Knox, de Wetaskiwin, un immigrant écossais, avocat et financier, qui aurait quelque compte à régler avec la justice d'Aberdeen, Ecosse.**

Wetaskiwin, Alb., 7 — Le maire Alexander Knox a démissionné et a pris la fuite. On dit qu'un câblogramme d'Angleterre, venant d'Aberdeen, Ecosse, a été reçu aujourd'hui. Dans ce câblogramme, il serait réclamé en Angleterre comme ayant violé le "Fugitive Act". D'après les informations fournies par la police anglaise, Knox était recherché depuis deux ans, mais il n'avait pas été possible jusqu'ici de retrouver ses traces. En recevant cette nouvelle de la police, Knox quitta la ville jeudi soir, ne laissant connaître à personne le lieu où il se rendait. Samedi, à midi, sa démission fut reçue par le conseil de ville.

Knox était maire de Wetaskiwin depuis 1910. Il venait d'Ecosse et peu de chose touchant son passé était connu ici. On savait seulement qu'il avait été avocat en Angleterre et il continuait ici sa profession. On ne sait rien de particulier au sujet du cas pour lequel la police anglaise le recherche; mais il est probable que d'ici quelques jours la police montée du Nord-Ouest sera chargée de faire des recherches.

## Le rôle de Champlain en Nouvelle France

Suite de la page 1

Un peuple, plus que les autres, a reçu le dépôt de ces générosités et le don de les rendre contagieuses. La France a pour fonction de restituer l'oxygène à l'atmosphère. Elle excelle à rappeler aux idolâtres de l'utile l'utilité du beau, la beauté irrespirable bassesse. Il faut que parfois la vie monte au-dessus de cette nuée malsaine, qu'à l'âpreté du moi s'oppose la conscience de du devoir et, pour porter au loin l'idéal, sa langue a des ailes.

Si la race, chargée de cette mission, ne s'écartait jamais des voies qu'elle ouvre, si elle associait sans défaillance ses désintéressements au soin légitime de sa propre fortune, elle serait trop parfaite. Les peuples la jalouseraient trop pour l'entendre, et peut-être aurait-elle d'autant moins d'autorité qu'elle aurait plus de sagesse.

Mais dans ses élans ce n'est pas toujours sa force qui apparaît, c'est parfois sa légèreté; elle a plus d'inspirations que de suite dans les idées; sur les routes qu'elle trace, elle se laisse devancer par d'autres qui ne les auraient pas trouvées sans elle et il arrive qu'ils les lui ferment. Elle semble parfois la dupe des services qu'elle rend. Mais ce qui est malheureux pour sa fortune est heureux pour son influence. Notre inhabileté à mettre à profit pour nous-mêmes nos dons naturels du bien dispose mieux le monde à admettre qu'ils soient utilisables et qu'à notre contact le sens pratique trouve son compte.

La France est un peu comme ces inventeurs à qui l'on pardonne parce que leur intelligence ne fait pas fortune et qu'elle enrichit les autres. Là n'est pas la moindre cause de l'indulgence qu'obtiennent nos imperfections et de l'intérêt qu'excite notre intelligence chez les plus différents de nous.

Les Etats-Unis ne nous ressemblent guère. Des observateurs inattentifs n'admirent en cette société que la plus puissante des machines, la jugent inapte à produire l'idéal et à estimer quelque chose ce qui ne rapporte rien. Pourtant, — l'hommage rendu à Champlain le prouve, — cette patrie de l'utile tient pour utiles ces êtres ailés qui, selon le mot de l'Evangile, ne tissent ni ne filent, mais sont vêtus magnifiquement d'idées. A Washington, dans ce Capitole élevé aux gloires nationales de l'Amérique, se dressent les statues de religieux français qui ne furent rien, sinon les apôtres des solitudes, et vécurent pour apporter à la sauvagerie des peuplades indiennes la morale la plus étrangère à l'esprit de gain. Eux-mêmes, les membres de la délégation, dans l'accueil qui partout leur fit fête, n'ont pas trouvé seulement de la splendeur, mais de la cordialité. Ils se sentaient accrédités auprès de l'intellect américain par cette puissance d'agir sans calcul et de se donner sans mesure qui fut le don de notre race. Ils ont compris ce que la générosité désintéressée des pères valait aux fils d'égards et d'estime.

Estime, sympathie, que pèse cela, dira-t-on, dans les balances de l'histoire! Le plus réaliste des politiques modernes, le même qui, dans ces balances, jeta les plus lourds "dés de fer", a proclamé lui-même la puissance des impondérables. Certes, elle ne dispense pas de tenir la poudre sèche et l'épée aiguisée. Mais quand ces impondérables sont une tradition de services rendus au monde par des hommes comme Champlain, l'Amérique a su trouver un admirable symbole. Sur les bords du lac découvert par lui, elle pouvait donner le nom de grand homme aux terres fertiles d'une province, à l'une des villes où se forme la richesse, aux navires qui, en la transportant, la multiplient. L'Amérique a, sur une grève de sable, assemblé des morceaux de granit. Avec la stérilité du sable et de la roche, elle a bâti un phare, ce que la langue anglaise appelle d'un beau nom, une demeure de lumière. La lumière immobile guide ceux qui se meuvent, improductive, montre les écueils où sombrerait la richesse, et veille d'autant mieux sur la terre qu'elle monte plus haut dans le ciel.

ETIENNE LAMY,
de l'Académie française.



# Liste de Fermes à Vendre

S. O. 1-4, 30, Tp. 56, R. 21, Ouest du 4e M. 160 acres moins une acre pour école. 4 milles de Sturgeon P.Q., sur le chemin de fer de St-Paul en construction, prix, $15 l'acre . . . . . . . . . . . **$2,385**

S. E. 1-4 28, Tp. 56, R. 27, ouest du 4e M. N. O. 1-4 28, Tp. 56, R. 27, ouest du 4e M., 320 acres, sur le chemin de fer Edmonton-Dunvegan and B. C. Prix. $13 l'acre. . . . . . . . . . **$4,160**

O. 1-2 23, Tp. 54, R. 27, O. du 4e M., 320 acres, 2 milles de Rivière qui Barre, Prix, $18 l'acre . . . . . . . **$5,760**

S. O. 1-4 25, Tp. 55, R. 27, ouest du 4e M. 106 acres, 1 mille de Rivière qui Barre. Prix, $18 l'acre . . . . . . . **$1,908**

S. E. 1-4 14, Tp. 56, R. 25, O. du 4e M. S. 1-2 du S. O. 14, Tp. 56, Rg. 25, 240 acres, 2 milles de Morinville. Prix, $18 l'acre . . . . . . . . . . **$4,320**

N. E. 1-4 10, Tp. 57, R. 25, O. du 4e M. 154 acres à $15 l'acre . . . . . . . . . . . . . . **$2,310**

S. 1-2 du N. E. Tp. 52, R. 21, ouest du 4e M., 80 acres à Uncas sur le G.T.P., Cooking Lake. . . . . . . . . . . . . . . . .

S. O. 1-4 24, Tp. 51, R. 12, O. du 4e M. 1 mille de la gare de Ranfurly. Prix $12 l'acre . . . . . . . . . . . . . . . . .

S. 1-2 du S. O. 22, Tp. 53, R. 12, ouest du 5e M. Grainford sur le G. T. P., prix $15 l'acre. . . . . . . . . . . . . . .

N. 1-2 du 1-4 S. O. 14, Tp. 50, R. 10, ouest du 4e M. Townsite de Minburn, sur le C. N. R. Prix $50 l'acre. . . . . . . . . . . . . . . . .

S. O. et N. O. 1-4 Sec. 14, Tp. 53, R. 25, ouest du 4e M., 275 acres, à 9 milles au N. O. d'Edmonton, 1 mille du G. T. P., 1-2 mille de l'école, bonne maison et écurie de planche, puits, 20 acres défrichées, prix $60 l'acre. . . . . . . . . . . . . **$10,500**

Lot 43, Lac La Biche, 227 acres sur le bord du lac. . . . . .

Lot 9, 10, dans Sec. 10, Tp. 75, R. 19, ouest du 4e M., 109 acres dans le townsite de Grouard, Petit Lac des Esclaves. . . . . . . . . . . . . . .

**CONDITIONS— 1-5 comptant, surplus à 1, 2 3, et 4 ans; 7 p.c. d'intérêt.**

# Larue et Picard

**EDMONTON, ALTA.**
**248 Jasper E. — Tél. 1816.**